

unicef 

pour chaque enfant

WHAT
DO YOU
THINK?



RAPPORT ALTERNATIF
DES ENFANTS DE BELGIQUE
**POUR LE COMITÉ
DES DROITS DE L'ENFANT**

Ce rapport a été rédigé par Maud Dominicy. Merci à Cédric Vallet pour sa relecture attentive et la réécriture finale. Merci pour l'aide précieuse de Greet De Ridder, Nathalie San Gil et Philippe Henon qui ont relu et mis en forme ce rapport. Merci aussi à Dominique Ceuppens et Rudi Decort. Merci à Gaëlle Buysschaert, Sophie Berlamont, Marie D'Haese, Jean-Paul François, Nele Lefevere, Olivier Marquet, Ulrike Nackaerts, Julie Piette, Anne Catherine Rasson, Pascale Recht, Charlotte Van den Abeele et Anneleen Van Kelecom pour leur présence et leur aide tout au long du processus.

UNICEF Belgique tient à remercier la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) pour le soutien financier qu'il a apporté à l'élaboration de ce rapport.

Tout extrait du rapport peut être librement reproduit en utilisant la référence suivante : « Rapport alternatif des enfants de Belgique pour le Comité des Droits de l'Enfant », Rapport « What Do You Think? », UNICEF Belgique, 2018.

« What Do You Think ? » veut donner une voix aux enfants vulnérables. En 1999, UNICEF Belgique a lancé cette initiative dans le but de faire entendre au plus haut niveau la voix des enfants et des jeunes les plus vulnérables (enfants migrants et réfugiés, enfants porteurs d'un handicap, enfants malades, enfants en psychiatrie, enfants en conflit avec la loi, enfants touchés par la pauvreté) et faire en sorte qu'ils puissent se faire entendre auprès du Comité des droits de l'enfant (l'instance des Nations Unies qui veille au respect de la Convention relative aux droits de l'enfant).

Nous remercions les jeunes artistes du Parc des Étangs de la Pede d'Anderlecht qui ont réalisé certaines des œuvres présentées dans ce rapport.



UNICEFUNI154481Pirozzi

TABLE DES MATIÈRES



LE CADRE DE CE RAPPORT

P. 6

La Convention relative aux droits de l'enfant P. 07
Le projet What Do You Think ? P. 09
Comment ce rapport a-t-il été construit ? P. 10



LES ENFANTS MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

P. 12

Enfants non-accompagnés, la solitude à son paroxysme P. 13
Procédure, la grande incertitude P. 17
La vie en centre d'accueil P. 20
Ecole et loisirs, moteurs d'épanouissement P. 26
Jeunes mamans exilées, jeunes mamans isolées P. 30



LES ENFANTS TOUCHÉS PAR LA PAUVRETÉ

P. 35

La famille, lieu de repli et de conflit P. 36
Vivre dans la précarité P. 39
Les amis, les amours, la vie dehors P. 41
Le quartier, on l'aime, on le déteste P. 43



L'ÉGALITÉ DES CHANCES À L'ÉCOLE

P. 46

Les enseignants sont la clef de voûte de l'école P. 47
Infrastructure et personnel scolaire P. 53
En quête de bien-être P. 56
Inégalités des chances, relégation et décrochage P. 60



RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

P. 66

Les enfants migrants et réfugiés P. 67
Les enfants touchés par la pauvreté P. 70
L'égalité des chances à l'école P. 73



LA CONCLUSION ... OU PLUTÔT LE COMMENCEMENT

P. 76



LES PARTENAIRES DU PROJET

P. 78

AVANT-PROPOS

Chers membres du Comité des droits de l'enfant,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le troisième rapport alternatif des enfants de Belgique sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui a été réalisé dans le cadre du projet « What Do You Think ? » d'UNICEF Belgique.

En 1999, UNICEF Belgique a lancé cette initiative dans le but de faire entendre au plus haut niveau la voix des enfants les plus vulnérables (enfants migrants et réfugiés, enfants porteurs d'un handicap, enfants malades, enfants en unités psychiatriques, enfants en conflit avec la loi, enfants touchés par la pauvreté) et faire en sorte qu'ils soient entendus par le Comité des droits de l'enfant et les décideurs politiques.

Ce rapport répond à un format imposé. Il met donc en exergue, de manière délibérée, les principaux défis auxquels sont confrontés les enfants migrants et réfugiés ainsi que les enfants touchés par la pauvreté. Ce rapport met aussi en évidence ce que la Belgique doit faire pour renverser les tendances en termes d'inégalités scolaires, et faire en sorte que le statut social d'un enfant ne détermine plus sa réussite scolaire.

Rares sont les occasions d'écouter ce que les enfants ont à nous dire. Et pourtant, lorsqu'on leur en donne l'occasion, on réalise qu'ils sont mus par une envie profonde de partager leurs expériences de vie, leur histoire. Ils désirent s'exprimer et souhaitent que nous, adultes responsables, les écoutions. Les enfants veulent participer. Expliquer leurs joies et leurs peines pour que nous les comprenions mieux.

Les enfants souhaitent que cette participation ait du sens ; qu'elle débouche sur quelque chose et qu'elle influence, même un peu, les décisions qui les concernent directement ; les décisions relatives aux droits des enfants. Car les enfants sont les mieux placés pour décrire leurs difficultés et trouver des solutions à leurs problèmes. La Convention des droits de l'enfant leur donne ce droit.

Ce rapport alternatif propose de lire des témoignages d'enfants en situation de vulnérabilité et présente une synthèse des témoignages récoltés pendant huit ans. On peut y lire leurs opinions, leurs vécus, leurs joies, leurs tristesses et leurs recommandations. C'est ce qui en fait un texte exceptionnel.

Comme nous le rappellent les enfants qui viennent d'ailleurs, il fait bon vivre en Belgique, tant notre pays fournit des efforts et des moyens pour offrir au plus grand nombre d'enfants un cadre de vie bienveillant. Pour autant et malgré tout, la Belgique échoue en partie à réaliser les droits des enfants les plus vulnérables. Par ailleurs, l'école ne parvient plus à jouer son rôle de levier social.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les enfants et les jeunes qui ont participé au projet « What Do You Think ? » d'UNICEF Belgique. Sans eux, ce rapport n'aurait jamais pu être publié. Nous remercions aussi les éducateurs, enseignants, assistants sociaux ou tuteurs qui travaillent au quotidien à leurs côtés et sans qui ce projet n'aurait pas pu être mené.

Avec ce rapport, nous voulons faire entendre la voix des enfants vulnérables qui vivent en Belgique. Nous avons beaucoup à apprendre de leurs histoires.

Ces histoires sont parfois brutales et révoltantes. Dans certains cas, elles dépassent l'entendement pour un pays riche comme la Belgique. Aussi difficiles que soient ces histoires, ce sont celles d'enfants et de jeunes qui ont été heureux de s'exprimer et qui espèrent être entendus par le Comité des droits de l'enfant.

Au nom de tous ces enfants, nous demandons au Comité des droits de l'enfant de tenir compte de leurs recommandations et de guider la Belgique sur la voie de l'équité et de la mise en œuvre effective des droits de tous les enfants.



Maud Dominicy
Child Rights Officer
UNICEF Belgique



Olivier Marquet
Directeur général
UNICEF Belgique

AVERTISSEMENTS

Les méthodes participatives utilisées par UNICEF Belgique se fondent sur une série de principes qui visent une participation des enfants éthique, respectueuse et durable. Ces exigences sont développées en détail dans les différents rapports « What Do You Think ».

Le nombre d'enfants qui ont participé au projet ne nous permet pas de dire que cette étude est représentative de tous les enfants vulnérables en Belgique. Ce n'était pas l'objectif du projet « What Do You Think ? » qui privilégie une approche qualitative, ancrée dans la durée, à une approche quantitative.

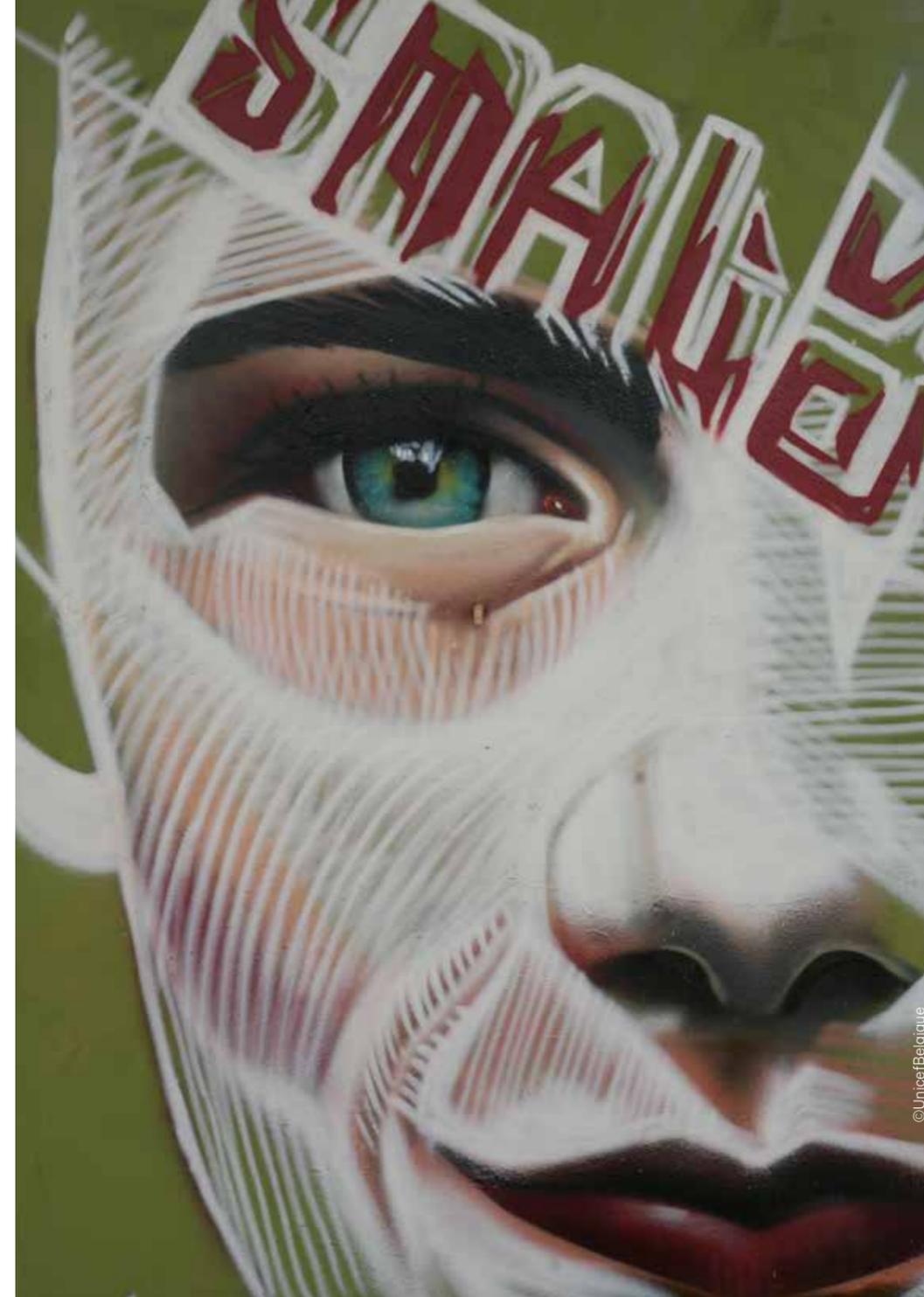
Les témoignages des enfants ont été récoltés de manière complètement anonyme. Tous les prénoms utilisés dans le texte sont des prénoms d'emprunt.

Concernant les mamans mineures isolées, UNICEF Belgique tient enfin à souligner l'important travail de prise en charge mené depuis dix ans en Belgique et remercie déjà les autorités compétentes du suivi de certaines recommandations émises par les jeunes mamans.

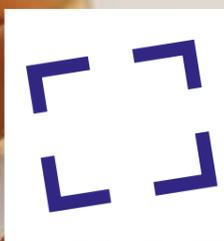
DÉFINITION

Dans ce rapport, nous parlons des enfants, ce qui correspond à la définition de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant :

« Au sens de la Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. »



WHAT
DO YOU
THINK?

LE CADRE DE CE RAPPORT



© UNICEF/UNI116822/Friedman-Rudovsky

LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

La Convention relative aux droits de l'enfant énonce l'ensemble des droits à garantir à tous les enfants, qu'ils soient civils, culturels, économiques, politiques ou sociaux. La Convention est contraignante pour les États qui la ratifient. Le 20 novembre 1989, lorsque l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité ce traité international, les dirigeants du monde ont décidé que les enfants devaient pouvoir bénéficier d'une protection spéciale et d'un texte spécifique qui leur reconnaissait pour la première fois des droits fondamentaux.

La Convention des droits de l'enfant a une vocation planétaire. Certains pensent à tort que ce traité ne concerne que les pays pauvres. Or la Convention concerne tous les pays et tous les enfants. La Convention des

droits de l'enfant a été ratifiée par la Belgique le 16 décembre 1991 et est entrée en vigueur le 15 janvier 1992.

Lorsque les États ratifient la Convention, ils s'engagent à mettre en adéquation leur législation interne avec la Convention. Ils peuvent également, en amont de la ratification, émettre des réserves sur les articles qu'ils estiment ne pas être en mesure de respecter. Les États ayant ratifié la Convention et ses protocoles additionnels doivent soumettre périodiquement un rapport visant à présenter les avancées quant à son application sur leur territoire : deux ans après la ratification, puis tous les cinq ans, au Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

La participation des enfants et des jeunes dans ce processus est encouragée par le Comité des droits de l'enfant.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies

Le Comité des droits de l'enfant est l'organe de contrôle mondial institué dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Il a notamment pour mission de suivre les progrès accomplis dans l'application de la Convention partout dans le monde. Il formule des Observations et des recommandations aux États et à l'Assemblée générale des Nations unies sur les moyens de donner effet aux droits reconnus aux enfants. Outre sa tâche de dénoncer certaines violations des droits de l'enfant et de formuler des recommandations, le Comité des droits de l'enfant peut aussi guider les États dans leurs efforts.

Le Comité des droits de l'enfant contrôle l'application des droits de l'enfant partout dans le monde étant donné que tous les États doivent lui rendre des comptes en lui transmettant un rapport tous les 5 ans. Les États doivent harmoniser leur droit interne avec la Convention. Le Comité invite aussi les institutions indépendantes, les organisations non-gouvernementales et les institutions des Nations unies, et notamment l'UNICEF, à lui transmettre des rapports alternatifs sur la situation des enfants. En comparant ces informations aux informations reçues par les États, le Comité des droits de l'enfant peut évaluer de manière objective les progrès réalisés par les États. Grâce à ces processus de rapportage, le Comité peut ensuite rendre ses conclusions et émettre des recommandations aux États. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations unies : www.ohchr.org

Le Comité guide aussi les États dans leurs efforts. Pour les enfants dans la migration, par exemple, le Comité a formulé en 2005 une Observation générale contenant un ensemble de recommandations pour la protection des enfants migrants non-accompagnés. En septembre 2012, le Comité a tenu une journée de débat sur « les droits de tous les enfants dans le contexte de la migration internationale », conduisant à l'élaboration d'un document d'information et un document final avec les conclusions et les recommandations. Récemment, le Comité a aussi fait un nombre croissant de recommandations aux États sur une variété de questions relatives aux droits des enfants touchés par la migration. Compte tenu des nombreux défis dans ce domaine, le Comité a également publié en 2018 une Observation générale sur les droits des enfants dans le contexte de la migration internationale.

Le rôle de l'UNICEF

L'UNICEF a pour mission de défendre les droits de tous les enfants partout dans le monde, y compris en Belgique. Sa base d'action est la Convention relative aux droits de l'enfant. L'UNICEF est aussi mandaté dans la Convention pour coopérer avec le Comité des droits de l'enfant et donner des avis sur l'application de la Convention.

Selon ses statuts et le mandat confié par l'UNICEF à ses comités nationaux, UNICEF Belgique veille à la meilleure application possible de la Convention en Belgique et cherche à accompagner aussi bien les acteurs de la société civile que les autorités dans ce sens.

UNICEF Belgique participe au processus de rapportage pour le Comité des droits de l'enfant de différentes manières : en contribuant aux travaux de la Commission nationale aux droits de l'enfant ; en participant aux travaux des coalitions d'ONG de défense des droits de l'enfant. Toutefois la grande originalité d'UNICEF Belgique est de coordonner le rapportage des enfants pour le Comité des droits de l'enfant, à travers le projet « What Do You Think ? ».



© UNICEF/UN0150873/Gilbertson VII Photo

LE PROJET WHAT DO YOU THINK ?



En 1999, UNICEF Belgique a lancé cette initiative dans le but de faire entendre au plus haut niveau la voix des enfants et des jeunes les plus vulnérables (enfants étrangers non accompagnés, enfants porteurs d'un handicap, enfants malades, enfants en psychiatrie, enfants en conflit avec la loi, enfants touchés par la pauvreté) et faire en sorte qu'ils puissent se faire entendre auprès du Comité des droits de l'enfant.

« What Do You Think ? » a présenté son troisième rapport des enfants de Belgique devant le Comité des droits de l'enfant en juin 2018. Depuis 1999, « What Do You Think ? » a travaillé avec plus de 150 enfants étrangers non-accompagnés (2002-2004), avec plus de 750 enfants hospitalisés en pédiatrie et en psychiatrie (2005-2006), avec plus de 300 enfants porteurs d'un handicap (2005-2007), avec plus de 50 enfants séjournant en psychiatrie (2007-2008) et avec plus de 1.200 enfants touchés par la pauvreté (2009-2013 et 2018) et avec plus de 170 enfants migrants et réfugiés (2016-2018).

Le but de « What Do You Think ? » est de faire en sorte que les enfants les plus vulnérables puissent être entendus par le Comité des droits de l'enfant. La finalité du processus n'est donc pas symbolique. Elle se veut garante du fait que les opinions des enfants soient prises en compte au plus haut niveau. En Belgique, les préoccupations et recommandations des enfants sont également transmises directement aux décideurs politiques afin que le cadre légal et les pratiques tiennent mieux compte du vécu des enfants les plus fragilisés.



© Stampmedia- Boumediene Belbachir

COMMENT CE RAPPORT A-T-IL ÉTÉ CONSTRUIT ?

Le contenu de ce rapport s'appuie sur des consultations réalisées par UNICEF Belgique et ses partenaires entre 2010 et 2018 :

Les enfants migrants et réfugiés

Ce chapitre est basé sur le rapport « Les enfants migrants et réfugiés en Belgique prennent la parole ». Publié en janvier 2018, ce rapport est le résultat d'un processus participatif mené en 2016 et 2017 avec des enfants et des jeunes migrants et réfugiés en Belgique. Ces enfants parlent de leur vécu dans leur pays d'origine, de ce qui les a poussés à quitter leur pays, de leurs épreuves en cours de route, de leurs joies et de leurs chagrins en Belgique. Dans ce processus, « What Do You Think ? » a donné la parole à 170 enfants entre 8 et 18 ans, provenant de 36 pays dont l'Afghanistan, la Syrie, la Guinée, la République démocratique du Congo et l'Erythrée. On comptait 57 enfants accompagnés de leur famille et 98 enfants non-accompagnés. Quinze mamans mineures isolées ont aussi pris part au projet.



Les enfants touchés par la pauvreté

Ce chapitre est basé sur le rapport « Voilà ce que nous en pensons. Les jeunes touchés par la pauvreté parlent de leur vie ». Publié en 2010, ce rapport est le résultat d'un processus participatif mené en 2009 et 2010 avec des enfants touchés par la pauvreté en Belgique. Il examine le vécu des enfants touchés par la pauvreté et révèle quelques-uns des effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale du point de vue d'un enfant. Dans ce processus, « What Do You Think ? », en collaboration avec « Kind en Samenleving », a donné la parole à 110 jeunes âgés entre 11 et 18 ans, dont 67 avaient entre 11 et 14 ans. Ce chapitre est aussi basé sur quatre débats organisés en août 2017 par « What Do You Think ? », en collaboration avec « Uit De Marge », avec 43 enfants touchés par la pauvreté. Ceux-ci avaient entre 6 et 18 ans.



Égalité des chances à l'école

Ce chapitre est basé sur le rapport « Égalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent. Le point de vue d'enfants et de jeunes vulnérables dans le débat sur l'enseignement ». Publié en 2013, ce rapport est le résultat d'un processus participatif mené en 2011 et 2012. Il compile l'apport de différentes histoires, conférences, illustrations, cartes postales, messages exprimés par des enfants lors de débats et de conférences. Grâce à de multiples écoles et partenaires, près de 1.000 enfants et jeunes se sont exprimés et ont livré leur perception de l'égalité des chances à l'école.





LES ENFANTS MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

© UNICEFUN011204Georgiev

ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS, LA SOLITUDE À SON PAROXYSMES

“ Le plus difficile, c’est d’être tout seul

Amir a 18 ans. Son enfance a été marquée par l’exil. Il a traversé une bonne partie du monde, depuis l’Afghanistan jusqu’en Belgique. Il a trouvé le calme dans notre pays. La fin des conflits. Mais il n’a pas trouvé l’apaisement. Car ce jeune homme est arrivé ici seul. « Mineur étranger non-accompagné » est son « titre » officiel.

Aux épreuves subies durant l’exil s’ajoutent, ici, celles de la solitude, de l’enfance rabotée. Et cette solitude, elle pèse chaque jour. Elle est omniprésente, elle s’immisce partout et gonfle, comme une bulle.

“ Quand tu as fini l’école, le travail, une activité, un voyage, tu espères que quelqu’un t’attende à la maison, tu as envie de pouvoir raconter ce que tu as vécu dans la journée. Mais il faut tout garder dans ta tête, les bonnes et les mauvaises choses. Un jour ça va exploser.

Amir pense souvent à sa mère. Il guette encore le bruit de ses pas lorsqu’il rentre chez lui et se surprend à penser qu’elle sera là, à l’attendre.

“ Et non, pas de bruit. Elle n’est pas là. Je reste tout seul. On ne peut rien faire sans sa famille.

L’enfance est un mot étrange pour un jeune garçon comme Amir. Il aura dû apprendre si jeune à compter sur lui-même, à trouver ses propres ressources pour surmonter la peur tout en supportant cette peine immense : celle d’être séparé de ses parents. L’exil éclate les familles et les éparille aux quatre coins du monde.

Ce sentiment brut exprimé par Amir est partagé par tous les enfants étrangers non-accompagnés. Ils ont parfois perdu leurs parents, morts dans des conflits. Dans d’autres cas, la famille s’est séparée en route, au gré des passages, des épreuves, et en fonction des pays traversés.

Une fois en Belgique, ces enfants n’ont plus qu’un rêve, qui confine à l’obsession. Celui d’être réunis avec leurs proches. C’est alors qu’ils découvriront, médusés, la procédure de regroupement familial.

Il leur faudra rester stoïque face à ce dédale administratif dans lequel ces enfants se perdent aisément.

“ Quand on veut que notre famille nous rejoigne, on nous demande des documents impossibles à trouver, témoigne Mohamed, jeune réfugié syrien de 17 ans.

Les exigences de l’administration entrent en collision avec le vécu de ces enfants. La question des documents pourrait prêter à sourire si elle n’était pas aussi cruciale. Les enfants qui ont voulu s’exprimer sur le sujet racontent qu’ils doivent présenter des papiers justifiant le regroupement familial. Mais ils ont fui des pays en guerre. Ce qui rend plutôt complexe l’acquisition d’actes officiels. Mohamed décrit parfaitement ce paradoxe :

“ Je n’arriverai pas à inviter ma famille chez moi car c’est impossible d’avoir les documents demandés. Les documents, il faut réfléchir. Si on fuit son pays, comment avoir ces documents. Ils m’ont demandé le certificat de mariage de mes parents.

Assia vient aussi de Syrie. Elle a 17 ans. C’est sa grand-mère qui lui manque et qu’elle aimerait retrouver. Celle-ci s’est arrêtée en chemin, en Turquie, comme tant d’autres.

“ J’ai dû la laisser derrière moi parce qu’elle était trop malade et trop âgée pour continuer le trajet. J’essaie de la faire venir en Belgique, mais je n’y arrive pas.

À la recherche d'une once de soutien, même éphémère

La plupart de ces enfants migrants et réfugiés non-accompagnés devront s'y résoudre. C'est tout seul qu'ils feront face à leur vie d'ici. Une toute nouvelle vie où il faut tout apprendre. La langue, les coutumes, les rythmes scolaires, le tout sur fond de procédures complexes et bien longues.

Dans ce contexte, beaucoup d'enfants éprouvent le besoin de trouver une once de soutien, même éphémère. Ils aimeraient se lover dans un cocon protecteur lorsqu'ils ont une baisse de moral. Ces enfants rêveraient que l'on s'occupe d'eux ; que la vie quotidienne ne soit plus ternie par la peur du lendemain. Beaucoup aimeraient, simplement, qu'on leur prépare un bon repas. Qu'on leur fixe des règles, des limites. Les jeunes qui vivent en autonomie sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés.



On leur demande de se responsabiliser dès le plus jeune âge. Ils doivent tout apprendre, malgré leur fragilité, leur jeunesse et cette blessure de l'exil, du déracinement ; celle qui rend leur autonomie friable et précaire.

Tous ces enfants soulignent l'importance d'avoir une famille de parrainage, un parrain, une marraine ou une association qui les aide. Bien sûr, il ne s'agit pas d'une famille de substitution. Plutôt d'une présence rassurante et protectrice. Une présence comme un bouclier face à la solitude. Un jeune garçon Afghan en témoigne :

“ Avoir des familles de parrainage, ça aide. J'en ai une et grâce à eux, je me sens plus confiant.

Certaines communes ont mis sur pied des projets de parrainage pour accompagner les nouveaux arrivants exilés. On parle de projets « buddy », lancés par exemple dans des centres d'accueil. Ce type d'aide est très apprécié des enfants non-accompagnés. Enfin, des enfants trouvent un soutien chaleureux dans des associations spécialisées dans l'accueil des « mineurs étrangers non-accompagnés ». Ils peuvent y souffler quelques minutes, s'y reposer comme dans un sas de protection.

Rencontrer d'autres jeunes, jouer, cuisiner, écouter de la musique. Goûter quelques minutes à cette insouciance, essentielle au développement de l'enfant, qu'ils croyaient perdue à jamais. Et puis dans ces associations, les jeunes peuvent rencontrer des adultes de confiance, auprès desquels il leur sera peut-être plus facile de partager leurs angoisses et leurs craintes, de trouver une oreille attentive et d'évoquer les obstacles rencontrés en Belgique. Le lien de ces jeunes à ce type d'associations est très fort, comme en témoigne Marie, jeune exilée camerounaise, qui évoque l'asbl spécialisée Mentor-Escale.

“ C'est comme une famille. Quand j'ai quitté le centre d'accueil, je ne connaissais personne et ce sont eux qui m'ont aidé.

La difficulté du test d'âge

“ J'ai fait le test de l'âge à mon arrivée. J'avais 16 ans à l'époque, je devais faire le test. Après quatre mois au centre, j'ai refait le test. Tout le monde avait alors 19 ans et un des jeunes qui avait 20 ans a été estimé à 16.

Les tests d'âge sont souvent ressentis par les enfants non-accompagnés comme une profonde injustice. C'est ce qu'explique ce jeune garçon afghan.

Leur âge, c'est une partie de leur identité. Certains ont l'impression qu'en le mettant en doute, c'est une défiance à l'égard de leur histoire qui s'exprime. Ces tests perturbent certains enfants, à tel point qu'ils modifient la perception de leur propre histoire, car ils jettent un doute sur leur parole. Des enfants se voient attribuer un âge plus au moins élevé que l'âge qu'ils avaient déclaré en arrivant.

Mais attention, les enfants étrangers non-accompagnés ne sont pas seuls. En tout cas selon la loi. Ils se voient attribuer un tuteur et un avocat. Deux personnes censées les aider à s'y retrouver dans l'écheveau complexe des procédures, de l'accueil et de la vie en Belgique. D'après de nombreux enfants rencontrés par UNICEF Belgique, l'implication de ces deux personnages est assez variable. Certains enfants louent l'engagement de leur tuteur. Une personne en qui ils ont confiance et qui les épaula aux différentes étapes de la procédure. Une jeune fille guinéenne de huit ans dit simplement que son tuteur est « gentil ». Une autre, un peu plus âgée (17 ans), se souvient de ce tuteur qui l'avait « accompagnée à l'interview puis raccompagnée » jusqu'à son centre d'accueil.

Ces expériences positives – nombreuses – ne sauraient occulter les difficultés que rencontrent des enfants non-accompagnés avec leur tuteur, ou leur avocat. L'une d'entre elle, maman guinéenne de seulement 16 ans, garde le souvenir amer d'avoir dû trouver seule les locaux de l'office des étrangers. Elle se sentait livrée à elle-même.

“ On m'a demandé d'aller là-bas seule. Moi là-bas, près de l'Office, je m'embrouille, il y a beaucoup d'entrées, beaucoup de sorties. Je me suis promenée avec mon enfant toute la journée. Ma tutrice est venue me chercher gare du nord puis, après le rendez-vous, elle est partie. Je ne savais même pas où on achetait les tickets, où était la voie. Ça s'est mal passé. Pour retrouver la gare du Nord, trouver le bon quai, acheter mon ticket et rentrer au centre, il m'a fallu plus de trois heures.



Tuteurs et avocats : une aide disparate

L'errance dans Bruxelles. Et l'errance, parfois, entre les intervenants. Mahdi, un jeune garçon Afghan se plaint d'avoir « changé trois fois de tuteur », et de ne plus savoir « en qui avoir confiance ». Une jeune fille du Maroc est désemparée devant l'absence de son tuteur.

“ Il ne vient jamais au centre, dit-elle. Un jour il devait venir, mais il n'est pas venu. Il ne s'est même pas excusé.”



Du degré d'implication des tuteurs ou des avocats découle une inégalité entre enfants face à la loi belge. Car certains enfants sont moins accompagnés, moins informés de leurs droits, du déroulement de la procédure. Des enfants non-accompagnés aimeraient même changer de tuteur. Mais ils ne savent pas comment faire.



PROCÉDURE, LA GRANDE INCERTITUDE

Les enfants, qu'ils soient venus en Belgique seuls ou accompagnés de leur famille, sont déstabilisés par l'absence de prévisibilité quant à leur séjour en Belgique. Resteront-ils ? Devront-ils quitter le pays ?

Cette incertitude les menace comme une épée de Damoclès. Leur avenir est suspendu à leur procédure d'asile ou de séjour. Et plus cette incertitude s'éternise, plus elle ronge ces enfants de l'intérieur, plus elle génère du stress et de l'angoisse. Les récits d'attentes interminables, de dossiers qui traînent des années, sont légion. Abdullah, jeune garçon de 15 ans se souvient de son premier jour en Belgique.

“ J'ai vu quelqu'un qui était ici depuis 4 ans, alors j'ai pensé que si la même chose m'arrivait, je ne le tolérerais pas. Attendre 4 ans c'est beaucoup trop long pour moi.”

La durée excessivement longue des procédures est dénoncée par beaucoup d'enfants. Plus une procédure est longue, plus ces enfants se sentent lésés dans leur vie quotidienne. Un poids qui les empêche d'avancer, qui obère leur confiance en l'avenir.

Ces enfants ne parviennent pas à travailler comme ils le voudraient à l'école. Ils ne profitent pas du temps présent. Un groupe de jeunes exilés (entre 8 et 17 ans), issus de pays très différents, l'exprime en une belle unanimité :

“ La procédure est très difficile pour les enfants qui sont seuls ici en Belgique. Elle est beaucoup trop lente. Certains attendent 4,5,6 ans avant d'avoir une réponse. Dans notre groupe, certains jeunes sont ici depuis 3 ans et n'ont toujours pas de réponse. C'est impossible d'imaginer l'avenir dans ces conditions.”



« On aimerait que la procédure soit plus rapide ! »

Il devient impossible pour ces enfants de se projeter vers l'avenir, d'imaginer un futur. Le manque de prévisibilité lié à la procédure nuit à l'intégration en Belgique. Un jeune garçon Afghan décrit ce sentiment et son impact très concret sur sa vie d'ici :

“ Je n'arrive pas à me concentrer sur mes études ; ça me pèse tellement de ne pas savoir ce qu'il adviendra de moi après. Que se passera-t-il avec ma famille ?

Tous ces enfants réclament avec insistance que la durée des procédures soit réduite :

“ On aimerait savoir plus rapidement ce que sera notre avenir, que la procédure soit plus rapide !

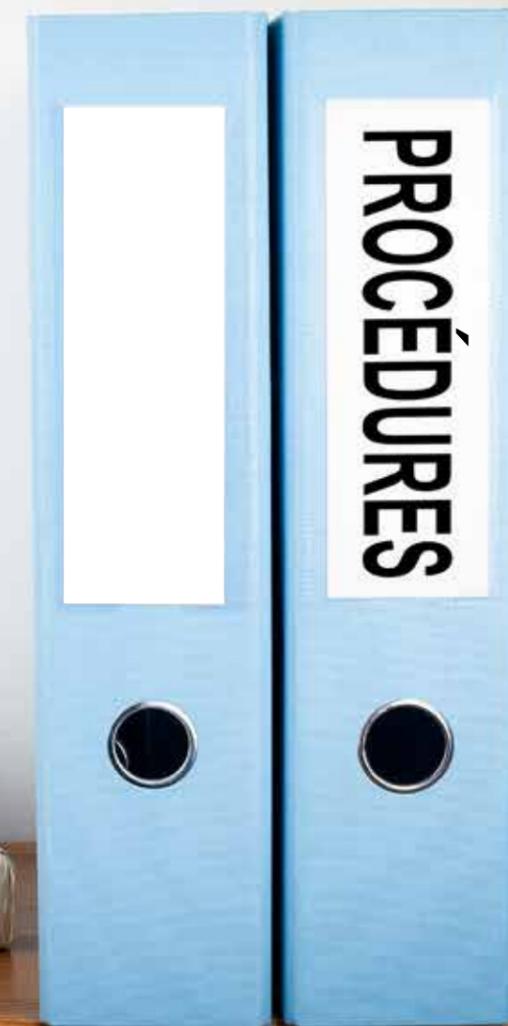
Mais surtout, ils demandent que les différentes étapes de leur séjour ici leur soient bien explicitées, non seulement par écrit, mais aussi à l'oral. Certains se plaignent de lacunes dans la transmission des informations.

Pour les enfants non-accompagnés, cette incertitude est encore plus dure à supporter. Elle pèse comme un fardeau supplémentaire sur les épaules de ces enfants qui doivent tout affronter seuls dans leur pays d'accueil. Dans ce labyrinthe, certains jeunes s'inquiètent du rôle des interprètes en qui ils ne voient pas toujours un allié. Ils ont l'impression que ce dernier n'a pas compris leur histoire ou qu'il n'a pas joué son rôle. Des enfants ont même l'impression que l'interprète interfère dans la procédure.

“ A l'Office des étrangers, l'interprète fait le travail du Commissaire, mais pas son propre travail d'interprète, témoigne un jeune réfugié afghan. Ils nous disent “ce n'est pas vrai, tu n'as pas 16 ans ou 17 ans, tu as 18 ans.

Certains de ces enfants non-accompagnés ont passé plus de temps en Belgique que dans leur pays d'origine et ne savent toujours pas ce qui les attend. Pour eux, quitter la Belgique n'aurait pas de sens, alors même qu'ils fréquentent les écoles du pays, ont appris à parler la langue et se sont fait des amis. Pour certains d'entre eux, rentrer dans un pays d'origine qu'ils ne connaissent plus serait comme sauter dans le vide. Une telle décision ne peut qu'apparaître injuste aux yeux de ces enfants. « C'est franchement dur ! lâche Adiou, jeune guinéen de 17 ans, très clairvoyant quant aux enjeux de durée de la procédure.

“ Quand tu as 18 ans on te dit que tu dois partir ? Tu as étudié ou tu étudies encore, mais tu dois quitter le centre et peut-être rentrer dans un pays que tu ne connais plus ! C'est très difficile. Il y a des enfants qui ont passé leur vie en Belgique de 5 à 18 ans et on leur annonce qu'ils n'auront pas leurs papiers. Il faut nous donner une réponse beaucoup plus vite, à 14 ou 15 ans afin qu'on puisse envisager l'avenir autrement ou entamer une autre procédure.



Le centre d'accueil est un passage obligé pour la plupart des enfants migrants et réfugiés. Dans certains cas, le temps passé en structures collectives est apprécié par des jeunes, qui considèrent qu'un centre leur permet de se socialiser, de rencontrer d'autres jeunes et de trouver du soutien auprès des éducateurs et travailleurs sociaux.

“ Je trouve ça bien d'être dans un centre au début, et de rencontrer des gens avec une expérience de la vie ici, de commencer à apprendre le français, raconte un jeune garçon d'Afghanistan. Si j'avais vécu seul dès mon arrivée, je n'aurais connu personne.

Mais cette façon de voir est pour le moins minoritaire. Beaucoup d'enfants migrants et réfugiés ne gardent pas un souvenir enjoué de leur passage en centre d'accueil.

“ Je suis depuis trois ans dans le centre et depuis 8 ans en Belgique. J'ai été dans quatre centres, dont un en Flandre. Je suis allé dans une maison sociale durant 4 ans.

Ce témoignage, c'est d'un jeune garçon de 12 ans qu'il provient. Un jeune garçon qui a quitté la Guinée avec sa famille. Il reflète le chaos de l'accueil qui règne parfois en centre collectif.

La plupart des enfants se plaignent d'avoir été ballotés de centre en centre, d'avoir subi un parcours haché, découpé. Cet accueil fragmenté ne favorise pas l'intégration des enfants dans leur environnement local. Il est pointé du doigt par plusieurs très jeunes enfants.

“ Les gens n'étaient pas gentils avec moi dans mon ancien centre, explique une petite fille guinéenne de 8 ans. Personne ne parlait le français. Ils parlaient le néerlandais. J'étais toute seule là-bas.

La traversée de la frontière linguistique belge est souvent mal vécue par ces enfants. Après avoir dû faire des efforts d'intégration dans une langue, ils se retrouvent propulsés dans une autre réalité, avec d'autres assistants sociaux, un autre entourage et... une autre langue, accroissant au passage leur sentiment d'isolement.



© Ruud van der Graaf



© UNICEF/UNI200015Gilbertson VII Photo

A chaque fois, ces enfants ont dû fréquenter de nouvelles écoles, se faire de nouveaux amis et, dans certains cas, réapprendre une nouvelle langue et s'adapter à de nouvelles règles de vie collective.

Ces changements incessants ne sont pas toujours accompagnés d'une information adéquate. Certains enfants le déplorent. Et pourtant, la compréhension des règles de vie collective est essentielle à une bonne adaptation en centre. Linda, jeune exilée guinéenne, se remémore ces problèmes :

“ Moi, au début, j'ai eu des difficultés pour comprendre comment le centre fonctionnait. Tu viens d'un autre centre, tu ne connais personne et personne n'est là pour te conseiller. Là-bas on faisait sonner la cloche pour manger. Ici, il y a des horaires pour manger. Mais je ne le savais pas. J'ai raté plusieurs repas et je n'ai pas mangé pendant une journée. Puis j'ai demandé à des gens et je comprends mieux.

Les “gens” auxquels elle fait allusion sont les éducateurs des centres.



© UNICEF/UN027502Volpe

Un accompagnement inégal

Les enfants qui se sont confiés à UNICEF Belgique ont vécu des expériences très variées avec les éducateurs. Certains ont développé des liens très forts avec eux. C'est le cas d'Abdullah, qui, du haut de ses 17 ans déclare sa flamme à son éducatrice de Fedasil.

“ C'est la personne que j'aime le plus au monde

Mais ce type d'engouement est tempéré par des témoignages moins enthousiastes. Des enfants regrettent amèrement que la relation de confiance attendue ne soit en fait qu'une relation de contrôle.

Un groupe de jeunes originaires d'Afghanistan, de Guinée, de République démocratique du Congo, du Cameroun, du Burundi, du Maroc réclamait fermement un changement d'attitude de leurs éducateurs.



© UNICEF/UN026304Gilbertson VII Photo

“ Nous voulons que les éducateurs arrêtent de nous donner des ordres, qu'ils soient polis, gentils, respectueux et compréhensifs, qu'ils soient plus à l'écoute, qu'ils soutiennent les jeunes dans leur projet. Qu'ils aient plus confiance dans les jeunes. Il faudrait qu'on puisse avoir des conseils quand on en a besoin et uniquement quand on en a besoin, qu'on arrête de nous donner des ordres. Il faudrait plus de respect des adultes vis-à-vis des enfants.

Les éducateurs sont une courroie de transmission essentielle de l'accueil des enfants migrants et réfugiés en Belgique. Ils aident à comprendre le centre, ils peuvent donner confiance à ces enfants, les aider à y voir plus clair quant à leur avenir. Et cet accompagnement semble très inégal.

“ Dans le centre où j'étais, il n'y avait pas assez d'éducateurs pour les MENA, j'étais devenue complètement autonome se souvient Chantal, jeune burundaise de 15 ans livrée à elle-même.

“ Nous avons besoin d'accompagnement, enchaîne Sofiane, un garçon syrien de 15 ans. Nous avons déjà vécu beaucoup de choses et c'est bien d'habiter dans un environnement plus calme ou des adultes nous aident et nous accompagnent. Nous avons besoin d'être encouragés à aller à l'école, à aller dormir, à respecter les règles.

En manque d'Internet

“ Dans mon centre, il n'y avait pas de wifi. L'ordinateur ne marchait pas. Tu ne pouvais pas parler avec ta famille et tes parents même si tu voulais leur parler.

Ce témoignage émane d'un jeune somalien de 16 ans. Il reflète bien le ressenti d'enfants migrants et réfugiés qui ont dû affronter une vie non-connectée, lorsqu'ils tombaient dans des centres qui n'offraient pas ce service. Le thème pourrait paraître anecdotique, mais il ne l'est pas. Internet et les réseaux sociaux sont pour ces enfants des moyens essentiels de garder le contact avec les proches et la famille.

La vie collective qui prévaut dans ces centres est pesante pour ces enfants.

“ J'habite dans un centre avec ma famille, explique Soraya, une jeune fille syrienne de 15 ans. Je dors dans une chambre avec ma maman, ma sœur et mon frère aîné. Je sors peu de ma chambre parce qu'il y a tellement de monde dans ce centre. Je préférerais vivre dans une maison.



© UNICEF/UN0199367/Noorani

Souvent, cette vie collective insécurise les enfants.

Car les centres d'accueil, lieux de vie collective, peuvent se muer en lieux de tensions, qui n'épargnent pas ces enfants.

“ Ici c'est un énorme centre, raconte Ahmet, réfugié Afghan. Les enfants sont beaucoup plus émotifs ici. Certains enfants souffrent émotionnellement, parce que c'est déprimant.

Les grands centres sont ceux qui inspirent le plus de critiques négatives de la part des enfants qui les considèrent comme « déprimants, violents et sales ». Ils y vivent dans la promiscuité, dans la proximité avec des adultes. Certains traversent les jours et les nuits aux aguets, sur leurs gardes, dans un contexte de violence, où la moindre étincelle peut dégénérer en dispute, voire en bagarre.

“ Il y a tout le temps des bagarres ici, critique Mounia, jeune fille de 10 ans. Le centre est fou et sale. Fou parce qu'il y a parfois des problèmes. Les problèmes ce sont les adultes. Ils se disputent. J'aimerais vivre dans un appartement.

Pour les enfants interrogés, ces structures s'apparentent parfois à des machines inhumaines, si peu adaptées aux besoins d'un enfant. De nombreux enfants insistent pour dénoncer le bruit qui pollue la vie. Un vacarme qui empêche de dormir et qui, indirectement, nuit à la concentration des enfants lorsqu'ils vont à l'école, encore fatigués de leur mauvaise nuit. Les enfants accompagnés de leurs parents expriment leur désir d'une vie de famille "normale" dans des appartements ou de petits lieux d'accueil loin de ces grands centres.

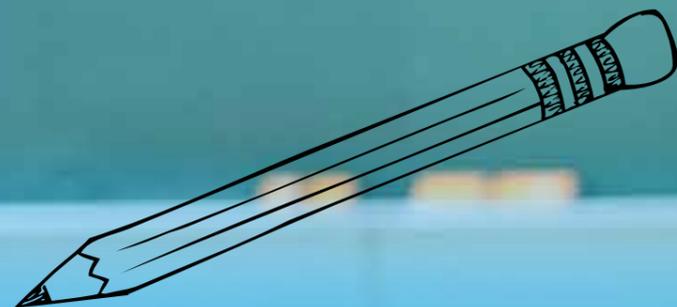
Les difficultés qui jalonnent la vie de ces enfants, dans les centres, sont nombreuses. L'une d'entre elles concerne l'argent de poche. Un sujet de préoccupation majeur pour tout adolescent belge qui se respecte. Mais aussi pour tous ces jeunes exilés qui tentent de s'intégrer et aimeraient gagner un peu d'autonomie grâce à un petit coup de pouce financier. Chaque semaine, les jeunes non-accompagnés présents dans les centres reçoivent 7,40 euros d'argent de poche. Un bien maigre pécule. Ces jeunes voudraient s'acheter de la nourriture, des boissons, des habits, une carte de téléphone ou un titre de transport pour aller faire du sport en dehors du centre d'accueil. Mais 7,40 est une somme qui ne permet pas grand-chose. Certains jeunes estiment même qu'ils ne peuvent rien faire.

“ Je n'avais plus de ticket pour aller faire du sport et on m'a dit de payer, ce n'était pas possible, explique l'un d'entre eux.

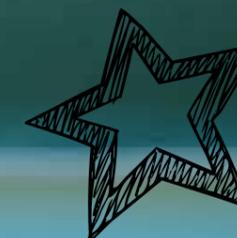
Toutes ces contraintes cumulées créent une atmosphère très pesante. Parfois, l'expérience en centre d'accueil est presque vécue comme une période d'enfermement. C'est ce dont témoigne cette jeune adolescente, elle-même mère d'un tout jeune enfant.

“ La nuit, les portes sont fermées. Et donc si le bébé vomit, on ne peut pas sortir et le laver. Il n'y a pas d'eau chaude pour le laver. On doit tout faire seule. Sans eau dans la chambre.

ÉCOLE ET LOISIRS, MOTEURS D'ÉPANOUISSEMENT



“ J'apprends beaucoup de choses à l'école, c'est vraiment bien !
Je connais tous les enfants de la classe Okan



Les enfants migrants et réfugiés aiment l'école. Ils ont bien conscience de la chance que représente l'enseignement. Ces jeunes savent que l'école est la clef de leur avenir en Belgique. Tous ces enfants sont motivés par l'apprentissage du français ou du néerlandais. Ils souhaitent commencer ou reprendre des études. Et justement, en Belgique, l'éducation est un droit pour tous les enfants, indépendamment de leur statut migratoire.

Tout enfant peut suivre des cours dans une classe ordinaire, à condition qu'il parle une des langues nationales et n'ait pas été déscolarisé. Ceux qui ne rentrent pas dans ces critères (l'immense majorité des enfants migrants et réfugiés) suivent des cours dans une classe pour « primo-arrivants ». Une classe Daspa (Okan Klas) – pour dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants – censée aider les élèves à apprendre une langue nationale et à acquérir les connaissances de base permettant de rejoindre l'enseignement ordinaire.

ABC

A l'école, les enfants évoluent dans un cadre rassurant, et protecteur. L'apprentissage peut vite devenir un vecteur formidable de résilience pour ces enfants. Elle peut les aider à surmonter certains traumatismes. Mais surtout, l'école permet aux enfants de rêver leur avenir, de s'imaginer au futur, grâce à l'implication de certains enseignants. Elle donne de l'espoir à ces enfants. Et puis, certains jeunes comparent les différents styles d'apprentissage auxquels ils ont été confrontés. Hamid, jeune réfugié de 15 ans, nous donne une idée :

“ J'ai du soutien des accompagnants et des professeurs. Ils ne nous frappent pas quand on fait quelque chose de travers, comme en Afghanistan. Ils sont gentils.

L'école est appréciée. Elle n'en est pas moins une source de difficultés pour certains enfants. Souvent les plus vulnérables. A commencer par les enfants déscolarisés. Ils doivent tout apprendre. Le respect des horaires. Le silence en classe. Le fait de rester assis pendant des heures. Il leur faut s'accrocher deux fois plus que les autres enfants.

Ce qui est très difficile pour moi, c'est l'école, nous confie Zineb, jeune fille de 14 ans. Je n'ai jamais été à l'école dans mon pays. J'aimerais qu'on m'aide à bien penser mon futur pour bien réussir. J'aimerais qu'on m'aide à faire mes devoirs après l'école. C'est très difficile pour moi d'avoir des perspectives d'avenir. J'ai peur de ne pas réussir. De rater l'école.

D'autres enfants éprouvent des difficultés en milieu scolaire. Ceux qui ont subi des traumatismes pendant l'exil ou la guerre. Ceux encore qui vivent dans de grands centres d'accueil et en sont épuisés. Leurs nuits agitées et courtes affectent leurs capacités de concentration.

“ C'est difficile d'apprendre une nouvelle langue explique une jeune fille.

“ La journée à l'école dure trop longtemps, ajoute un garçon de 15 ans.

Les centres d'accueil sont pointés du doigt par Hamid qui parle même de « chaos » :

“ Beaucoup de gens font ce qu'ils veulent et font du bruit tard le soir. C'est très difficile parce que je dois étudier et me lever pour aller à l'école. Je m'endors tard le matin, je suis souvent très fatigué.

123



« Tu es une Okan, tu n'es pas chez toi ici ! »

Certains enfants migrants et réfugiés ne comprennent pas pourquoi, en classe Daspa/Okan, ils sont parfois séparés des enfants Belges ? Une enfant venue d'Angola s'interroge :

« Dans les classes Okan on est séparés des autres. Je ne trouve pas cela grave. Mais ça fait pleurer ma copine. Pendant un stage Okan, une autre élève lui a dit : "Tu es une Okan, tu n'es pas chez toi ici ! Pourquoi doit-on être séparés de cette façon ? Dans mon école, les élèves "normaux" ont une pause à 11h15. J'aimerais bien avoir la pause en même temps qu'eux.

La plupart des enfants aimeraient avoir davantage de contacts avec des enfants du pays. La multiplication des contacts favoriserait leur intégration.

A peine sortis de l'école, les enfants veulent jouer. C'est un besoin universel... et même un droit, pour tous les enfants. Pour les enfants migrants et réfugiés, le jeu, la pratique d'un sport ou d'un loisir sont de formidables leviers pour leur épanouissement. Le jeu, les loisirs, leur permettent de souffler un peu, de créer des liens, de s'intégrer dans le tissu local. Mais surtout, le jeu aide à reprendre goût aux joies de la vie. Les loisirs sont autant d'antidotes à la solitude et la morosité. Certains enfants ont la possibilité de pratiquer un sport ou une activité. Des enfants étrangers non-accompagnés chérissent le soutien d'associations, qui proposent des activités le mercredi ou le week-end.

« Parfois, les mercredis, nous allons cuisiner chez Mentor-Escale, raconte un garçon Afghan de 15 ans. Et alors nous montrons comment préparer des repas afghans. Il y a souvent des activités et des fêtes à Mentor-escale lors desquelles nos amis sont également les bienvenus.

« On peut faire du sport ici, entre nous. »

Mais de nombreux enfants ont plutôt regretté de n'avoir pas l'occasion de s'amuser ou de pratiquer un sport en dehors de l'école ou des centres d'accueil, avec d'autres enfants du pays. L'exemple le plus fréquemment évoqué est celui de ces garçons qui voudraient jouer au football en club et qui en sont empêchés ou qui ne peuvent pas jouer les matchs, car ils n'ont pas les papiers.

« Je ne peux pas faire mon sport, déplore Abdoulaye, garçon guinée de 12 ans. J'aimerais faire du foot, les matchs. Ici, les enfants ne peuvent pas faire de sport. On peut juste faire du sport ici, entre nous.



© UNICEFUN0126148Gilbertson VII Photo

JEUNES MAMANS EXILÉES,

JEUNES MAMANS ISOLÉES

Elles sont jeunes. Des enfants qui ont déjà un enfant. Les jeunes filles migrantes ou réfugiées qui sont déjà mamans cumulent les fragilités. Elles se sentent abandonnées, livrées à elles-mêmes et ne demandent qu'un peu d'aide. Ces jeunes filles, encore enfants ou à peine majeures, et déjà mères, sont très vulnérables. Elles ont 17, 18 ans, parfois 16 et viennent de Syrie, de Guinée, de République démocratique du Congo ou du Cameroun. Elles ont parfois quitté leur pays avec leur bébé et traversé les frontières, les mers, les montagnes, les camps de réfugiés avec cet enfant, en quête d'une vie meilleure. Certaines de ces jeunes filles ont accouché dans un camp de réfugiés, en Grèce ou en Belgique. Toutes aimeraient bien s'occuper de leur fils ou de leur fille. Mais la solitude et l'absence de soutien accroissent la difficulté d'endosser le rôle de mère alors qu'elles sont encore si jeunes.

Malgré l'important travail de prise en charge des « mamans mineures isolées » mené depuis dix ans en Belgique, les jeunes filles rencontrées par UNICEF Belgique étaient animées par la colère et le désespoir. Leurs récits sont souvent empreints d'une profonde tristesse. Une jeune maman affirmait se sentir « prisonnière, menottée ».

“ Je n'ai pas de famille. Je n'ai pas choisi cette vie. On doit manger aux moments fixés, 6 heures, 12 heures, et si on ne mange pas à ce moment-là on ne reçoit plus de nourriture. Si j'ai faim à 9 heures par exemple, je n'ai pas de nourriture.



La vie en centre est ponctuée de règles qui limitent considérablement la capacité de ces jeunes mères à faire des choix pour leur enfant. Elles se sentent dépossédées de leur maternité. Elles aimeraient acheter des habits à leur bébé, de la nourriture, mais cela leur est impossible. D'abord parce que l'argent leur manque. Le petit pécule qu'elles reçoivent chaque semaine ne permet pas grand-chose.

“ Je n'ai pas d'argent, regrette Amira, 16 ans, l'une de ces jeunes filles. On me donne 7,40 euros la semaine plus 3 euros pour le bébé. Qu'est-ce qu'on peut faire avec ça ? Je n'ai pas d'argent pour les habits du bébé. Je ne peux rien acheter car je n'ai pas de sous. On doit faire tout avec rien.

Une autre jeune fille ajoute :

“ Dans mon autre centre tu recevais des bouteilles d'eau. Ici tu dois acheter de l'eau pour ton bébé ou la prendre de la pompe à eau. Le carton d'eau coûte 6 euros. Tu as 11 euros avec le bébé, tu achètes sa nourriture et après, tu n'as plus rien.



Mais le manque d'argent est loin d'être le seul problème qu'affrontent ces jeunes mamans. Elles se débattent dans un ensemble de règles, d'horaires fixes qui les privent de toute autonomie. Et puis elles subissent un manque d'intimité qui parfois les oppresse. Toutes ces difficultés agissent comme un corset qui les empêcherait de se mouvoir.

Ces jeunes filles se sentent prises au piège. A la colère succède parfois la mélancolie.

“ Vous passeriez un jour ici, vous mourriez, lâche Zakia, 17 ans. On ne peut pas cuisiner, pas se soigner des maladies, on ne peut pas s'occuper de nos bébés. On ne choisit pas cette vie. Il y a plein de gens qui vivent ici, plein de virus et de microbes pour les bébés. Cela m'angoisse et je ne veux pas dormir. Alors j'appelle mon Dieu car je n'ai personne. Le bébé pleure, cela dure. Je n'ai pas d'aide. Mon bébé ne veut pas manger. La nourriture n'est pas bonne. Je ne peux que donner le sein, mais je n'ai pas assez. Je ne peux pas donner n'importe quoi à mon enfant.

Ces jeunes filles estiment que bien nourrir leur enfant est une priorité absolue. Elles n'ont pas l'impression d'être soutenues à cet égard. Elles critiquent les contraintes rigides liées aux heures des repas. Elles trouvent que le lait qui leur est proposé n'est pas adapté à leur enfant et se plaignent du coût des produits de première nécessité, comme l'eau ou le lait en poudre.

Toutes ces jeunes filles aimeraient qu'on leur offre la possibilité de cuisiner pour elles et leurs enfants. C'est ce que glissait cette jeune maman de 17 ans :

“ J'ai des rêves, je rêve de cuisiner ce que je veux pour moi et mon bébé, à l'heure que je veux et ne pas manger ce qu'on m'oblige à manger.

Mais lorsqu'il est possible de cuisiner, c'est bien sûr la question du coût des aliments qui se pose, comme l'explique cette jeune maman de 16 ans.

“ La nourriture n'est pas bonne. Pour les bébés, elle n'est pas bonne. Mon bébé recrache ce que je lui donne. Ici nous n'avons pas d'argent pour cuisiner. On reçoit 3 euros par semaine pour le bébé et il y a aussi les vêtements. Je donne la nourriture d'ici au bébé, mais il a la diarrhée. Donc je ne prends plus ce qu'ils nous donnent. Je n'ai pas assez d'argent pour acheter la nourriture du bébé.

L'inquiétude de ces jeunes mères se cristallise autour de la santé de leurs enfants. Elles sont désemparées lorsqu'ils tombent malades. Elles demandent du soutien et malgré l'aide qui leur est apportée, elles gardent l'impression d'être bien seules.



“ Etre maman ici, au centre, c'est difficile. On n'est pas bien dans notre tête, on stresse et donc notre enfant n'est pas bien.

Mais le plus déstabilisant pour ces adolescentes c'est de n'être pas prises au sérieux. C'est lorsqu'on n'accorde pas d'importance à leurs inquiétudes. Dans certains cas, elles constatent avec tristesse qu'on les suspecte d'instrumentaliser leurs enfants pour manquer l'école. C'est ce que narre cette jeune fille :

“ Quand on va au médecin, on dit que c'est parce que tu ne veux pas aller à l'école. Il n'y a pas de famille qui nous aide.

Parfois, elles sont poussées à bout par les nuits courtes, le manque de sommeil et les cris nocturnes de leur bébé. Elles estiment se heurter à un mur d'incompréhensions. Une jeune fille à peine majeure décrit cette forme d'abandon :

Je dois tout faire toute seule. Je m'occupe de tout. Si la petite est malade, je dois rester avec, personne ne m'aide. Par exemple, avant-hier, elle avait des petits boutons, comme pour une varicelle. Elle pleurait, toute la nuit, elle pleurait. Je l'ai amenée voir un docteur et on m'a dit : ce n'est pas grave, retourne dans ta chambre.

« Quand bébé dort, tu peux seulement t'occuper de toi, faire tes devoirs. »

La relation à l'école de ces jeunes filles-mères est souvent complexe. Comment concilier une vie de mère et d'étudiante ?

“ J'ai des problèmes avec l'école, reconnaît Daria, jeune maman de 18 ans. Je dois y aller et conduire ma fille. Des fois on m'aide pour aller la chercher. Si je suis en retard pour la crèche, l'école refuse que je rentre plus tôt. Je dois me lever à 6 heures pour me préparer et préparer mon enfant. J'ai besoin d'aide pour ne pas être en retard.

Ces jeunes filles racontent toutes combien il leur est difficile de se lever, d'aller aux cours, d'étudier et de s'occuper de leur bébé. Le seul moment qui leur permet de souffler, c'est le soir. Lorsque le bébé s'est endormi. Mais c'est aussi le moment pour étudier, préparer les cours, faire les devoirs.

“ Quand tu reviens de l'école, tu dois tout de suite t'occuper de ton enfant, tu dois le faire manger, le laver et quand bébé dort, tu peux seulement t'occuper de toi, faire tes devoirs.

Toutes ces jeunes filles souffrent de la solitude et du manque d'aide. Elles doivent être doublement responsables et autonomes alors qu'elles sont encore si jeunes.



LA FAMILLE,

LIEU DE REPLI ET DE CONFLIT

Dans les familles touchées par la pauvreté, comme dans les riches, la famille reste ce lieu ambigu, d'amour et de conflit. Le cocon protecteur qui peut se transformer en lieu d'angoisse et de tensions. Les enfants rencontrés par UNICEF Belgique, touchés par la pauvreté, évoluent dans des structures familiales complexes. Des structures dont elles n'ont pas l'apanage. Les familles sont décomposées, recomposées, des mères élèvent seules leurs enfants. D'autres structures croissent et se tissent en fonction des différentes unions. On constate, parfois, de grands écarts d'âge entre frères et sœurs.

“ J'ai quatre frères et deux sœurs, raconte Martin. Non, deux frères et quatre sœurs. J'ai aussi 3 demi-frères et une demi-sœur.

Paradoxalement, malgré cette diversité de compositions familiales, les parents de ces enfants occupent une position assez traditionnelle. La mère prend le rôle central au niveau de l'éducation, de la logistique, du ménage et de la tendresse. Quant aux pères, ils sont parfois absents, comme le raconte Akim, qui n'a pas vu son papa « depuis trois ans ». Dans ce type de cas, le rôle de la mère prend encore plus d'importance. Mais lorsque le père est présent, il représente la figure de l'autorité.

“ Je suis content qu'il y ait quelqu'un qui nous élève, affirme Kevin. Elle nous dit de ne pas faire ci ou ça, de ne pas sortir du droit chemin. Ma mère sait ce qui est bon pour moi.

La plupart des enfants qui s'expriment dans ce rapport disent que leur père, mais aussi leur mère, doivent être respectés. Ils ne s'en laissent pas compter pour autant. Le respect doit être mutuel. Sinon, gare aux représailles. C'est ce que clame Latifa, avec un certain aplomb :

“ Respect. C'est obligé chez nous, c'est forcé. Cela doit être dans les deux sens, les parents ont tous les droits, mais s'ils veulent du respect, ils doivent en donner, on doit nous respecter.

Les parents fixent les limites. Mais Nathan, lui, sait où sont les siennes. La figure parentale est respectable, mais jusqu'à un certain point :

“ Si vous êtes maltraité ou exploité à la maison, si vous n'êtes pas traité correctement et qu'ils ne vous respectent pas, vous ne devriez pas non plus les respecter.

Car finalement, ce sont les parents aimants qui sont les plus respectables, comme le dit très bien Shakira :

Pour moi il est important de se sentir aimée par ses parents et que ceux-ci fixent des limites. Il faut qu'ils montrent qu'ils aiment leurs enfants.

Le rapport aux parents se complexifie un peu plus pour les adolescents dont le père, la mère, sont d'origine étrangère. L'écart générationnel et culturel peut déclencher des tensions ou creuser un fossé d'incompréhensions. Certains jeunes sont tiraillés entre deux mondes. Celui de la maison et celui de l'extérieur. Samira se coltine à ce dilemme tous les jours :

“ La culture dans la famille, respecter les origines, la religion, c'est difficile (par rapport à mettre le voile), les parents sont d'une autre génération et viennent d'ailleurs, ils ont une autre mentalité, des tabous, des interdits. C'est difficile pour les copains. Sortir ou pas, être belge, mais pas trop non plus.

Parfois, l'incompréhension est si profonde que la communication en est rompue. C'est le cas pour cette jeune fille qui résiste aux tentatives de mariage forcé lancées par ses parents :

“ Ce n'est pas possible que les parents obligent au mariage, je ne comprends pas les gens qui craquent... moi je fugue. C'est compliqué, il faut essayer de convaincre les parents, peut-être accepter.



© Benjamin Denolf



© Benjamin Denoît

« C'est dur parce que j'ai changé sept fois d'institution. »

Dans certaines familles touchées par la pauvreté, des enfants ont été placés en dehors de leur foyer. Soit dans un centre, soit dans une famille d'accueil. Les raisons qui aboutissent à un placement sont nombreuses, mais il n'est pas rare que la pauvreté joue un rôle dans la dégradation de la relation entre parents et enfants. Quoi qu'il en soit, l'éloignement des frères et sœurs est une rupture qui peut s'avérer douloureuse.

« J'ai trois frères et deux sœurs, raconte Pedro, garçon de 6 ans. J'aimerais être avec eux. »

Pour certains, le placement hors du foyer est salutaire. Il permet d'échapper à des contextes de tensions, voire de violence.

« Je ne veux pas retourner à la maison, affirme Sandrine, petite fille de 6 ans. J'aime le centre. Et avec ma sœur aussi. Et mon frère aussi. Ils ont changé d'institution, mais je les vois souvent. »

Dans ce type de cas, les enfants réclament surtout de la stabilité. Etre trimbalé d'institution en institution est difficile à vivre. Théo, 10 ans, insiste sur ce point :

« C'est dur parce que j'ai changé sept fois d'institution. Je vois ma famille de temps en temps. J'ai une famille de parrainage. Si j'étais ministre, j'aimerais rester toujours dans la même institution et voir mes parents de temps en temps. »

VIVRE

DANS LA PRÉCARITÉ

« Ma maman est handicapée »

« Mon papa est au chômage »

« Ma maman est à la maison, mais elle est malade. »

Les enfants touchés par la pauvreté ont bien conscience du statut d'emploi précaire – ou de l'absence d'emploi, de leurs parents. Certains d'entre eux n'ont aucun parent qui travaille. La plupart des enfants rencontrés par UNICEF Belgique déclarent ne manquer de rien. Mais ils ont bien conscience de la fragilité de leur situation financière. Ils savent qu'il faut tout compter. Ils réalisent que le peu d'argent touché par leurs parents implique de faire attention, de fixer des priorités, de choisir et donc, de renoncer. Dans certains cas, la pauvreté vient toucher à des droits essentiels, comme l'accès aux soins. C'est l'un des points préoccupants de ces témoignages.

« Tout le monde a le droit d'être soigné. Mais on n'a pas les mêmes moyens et il faut payer. Des familles se privent de soins. »

Et lorsqu'on vit dans la pauvreté, on se tourne bien souvent vers des structures d'aide, à commencer par les CPAS. Des enfants trouvent que l'aide n'y est plus très accessible.

« Au CPAS, ils vous aident moins. Il n'y a plus d'organisations comme auparavant. Les banques alimentaires disparaissent à nouveau. »

Alors pour survivre, on se tourne parfois, vers des institutions de crédit, qui prospèrent sur la pauvreté. C'est ce que dénonce Michaël, l'un des enfants interviewés :

« Si vous dites que vous venez d'un certain quartier, les gens supposent rapidement que vous êtes pauvres et que vous n'avez pas les moyens de payer. Ensuite, ils vous proposent d'acheter à crédit. »

Finalement, c'est dans leur logement que les enfants ressentent le plus leur situation précaire.

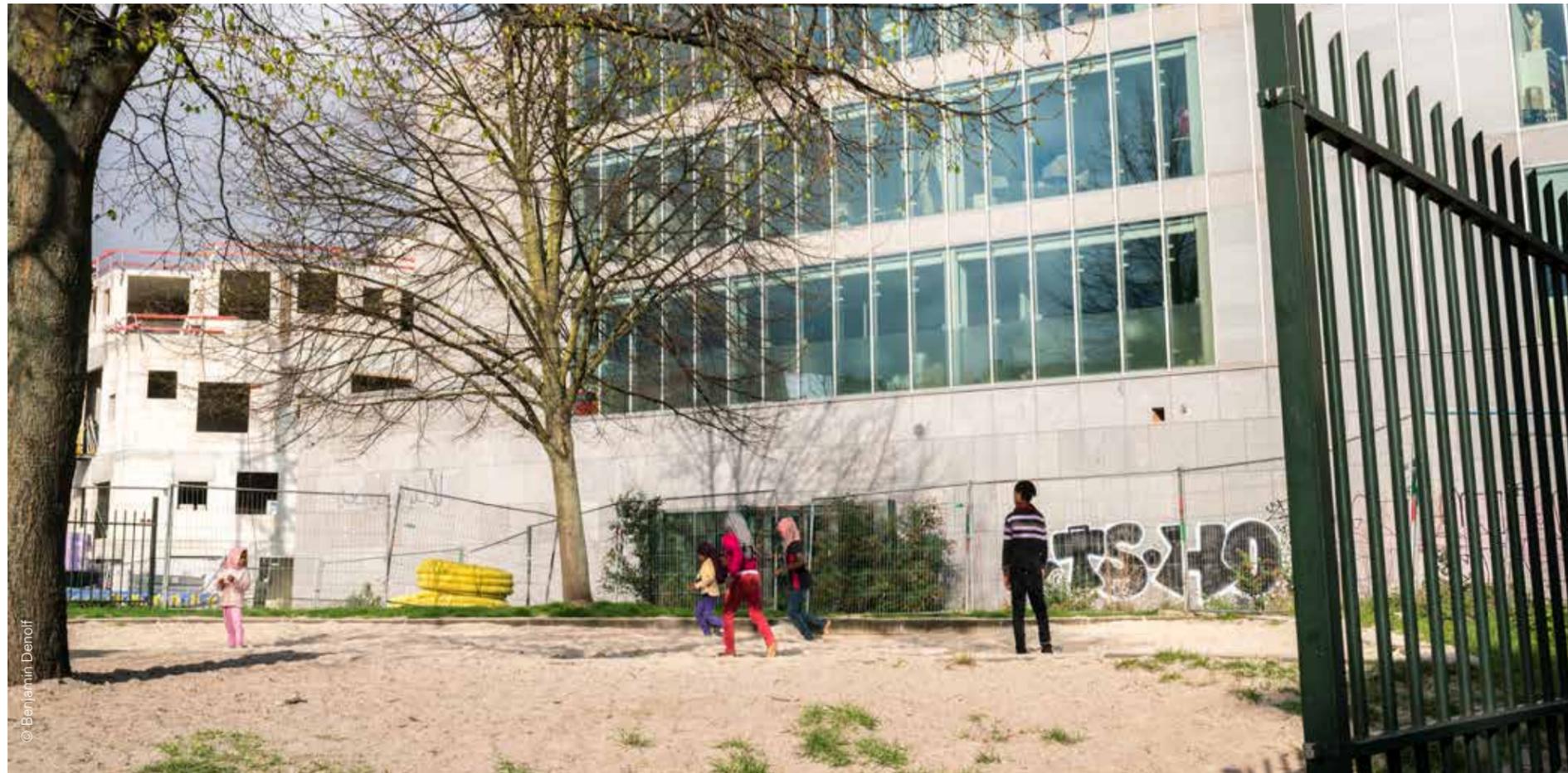
On n'a qu'un bureau. C'est surtout embêtant maintenant que les examens approchent. On ne peut pas étudier tous les deux dans la chambre. Un va à la table de la cuisine, l'autre sur le lit.

Beaucoup d'enfant expriment leur insatisfaction quant à la taille de leur logement. Les enfants partagent souvent une chambre avec leurs frères et sœurs. Et l'impact sur les études et la concentration s'en fait ressentir.

Parfois c'est l'état de salubrité de l'habitation qui laisse à désirer.

« Dans la chambre, il y a de la moisissure sur les murs. »

« Chez nous, il pleut à l'intérieur. »



Beaucoup d'enfants pensent que les personnes défavorisées n'ont pas toujours la possibilité de changer la donne. Ils estiment n'avoir pas toutes les cartes en mains pour changer le cours des choses. Alors certains d'entre eux comprennent que la pauvreté puisse conduire à des comportements extrêmes.

“ Pas de travail, pas d'argent, pas de CPAS, aucun revenu. Que ferais-tu, mendier pour deux euros par jour ou prendre plus de risques pour avoir plus d'argent d'un seul coup ? ”

Dans cette vie difficile, certains jeunes travaillent pendant leur temps libre. Ils le font parfois pour gagner en autonomie. Dans d'autres cas, ils amassent un peu d'argent pour soulager leurs parents. Mais trouver un boulot n'est pas toujours facile et certains jeunes ne savent pas vraiment comment faire pour décrocher un job.

LES AMIS, LES AMOURS, LA VIE DEHORS

Pour les enfants qui vivent dans la pauvreté, les amis sont le socle sur lequel se reposer.

“ Les amis sont parfois plus importants que la famille, lâche même Andréa. Parce que ce sont des gens de sa propre génération et qu'on partage les mêmes stades de vie. On évolue ensemble. ”

C'est dans l'adversité que se créent les liens les plus forts. Et que l'on soit pauvres ou pas, les amis permettent d'être soi-même, de grandir, de partager et d'évoluer. Mais dans les quartiers populaires, l'amitié se noue sur une compréhension mutuelle de la situation de chacun.

“ Je pense que l'on se sent beaucoup, beaucoup mieux quand on est avec des jeunes qui se trouvent dans la même situation. On a l'impression de pouvoir dire ce qu'on veut et d'être nous-mêmes. ”

Pour la plupart de ces enfants, les amis sont les personnes qui leur manqueraient le plus s'ils devaient un jour quitter le quartier.

Ces amitiés se développent à l'école bien sûr, mais aussi “hors les murs”, en dehors du cadre scolaire. A l'extérieur de la maison et de l'école, les enfants touchés par la pauvreté jouent beaucoup avec les enfants du quartier, dans les quelques espaces publics disponibles. Ils jouent au foot au parc, ils déambulent à la plaine de jeux. Rares sont ceux qui sont membres d'un mouvement de jeunesse ou d'un club de sport. Certains jeunes ne pratiquent presque aucune activité extra-scolaire. Camilia en témoigne :

“ Une fois j'ai été à la piscine avec maman. Je ne fais pas d'activités en dehors de l'école. Une fois on est allés au bowling. ”

Sur leur temps libre, les enfants touchés par la pauvreté passent beaucoup de temps à la maison, devant la télévision ou l'ordinateur. Guillermo pense par exemple que

“ le temps de loisir idéal serait de 4 heures par jour, pour jouer dehors et à la playstation. ”

Mais ils restent aussi très connectés les uns aux autres grâce aux réseaux sociaux. Parfois ils reçoivent des amis. Quant aux filles, elles disent parfois aider leur mère à faire le ménage.

“ Parfois je n'ai pas envie de nettoyer, mais je le fais quand même parce que je dois regrette Anna. ”

Dans les quartiers populaires, la maison de jeunes est le cœur de la vie sociale extra-scolaire. C'est un véritable foyer pour les enfants, un espace de liberté et de créativité, où l'on est accueilli tel qu'on est. Les jeunes y croisent leurs amis, bien sûr. Mais aussi des éducateurs en qui ils ont confiance et à qui ils peuvent se confier s'ils en éprouvent le besoin.

“ C'est méga cool ici, s'enthousiasme Radouane. C'est dommage que je ne sois là que toutes les deux semaines. Ici, tu retrouves des amis qui te soutiennent. Et on ne fait rien d'autre que de s'amuser, rire et faire du bruit. Les éducateurs sont méga-chouettes. ”

Dans ce cadre joyeux et rassurant, l'éducateur fait figure de complice à qui confier ses problèmes, mais aussi ses petits secrets, ses joies et ses tourments sentimentaux.



© Benjamin Denolf

Car les relations garçons-filles sont évidemment l'une des préoccupations majeures de ces adolescents qui optent pour des relations changeantes, de courte durée, afin de passer de bons moments. La sexualité est dans toutes les têtes. Mais certains jeunes regrettent que le sujet soit tabou chez eux. Ils disent manquer d'informations à ce sujet. C'est ce que constate Adil :

“ La sexualité, c'est plus important qu'avant, mais les parents en parlent moins, on n'en parle pas assez. Dans les écoles néerlandophones, on est informés, mais pas pour les francophones, on ne peut pas en parler à l'école et à la maison, c'est souvent tabou. On a besoin d'en parler.

LE QUARTIER, ON L'AIME, ON LE DÉTESTE

Le quartier, c'est le jeu dans la rue, c'est le temps libre, les rencontres et la rigolade. La rue, la plaine de jeux sont les lieux de la socialisation. Mais ces lieux sont trop peu nombreux.

“ Il y a des parcs dans le quartier, mais pas de toboggans, pas de plaine de jeux.

D'autres enfants rêveraient que la commune investisse dans des infrastructures sportives, des terrains de foot, de basket. Car les espaces publics sont souvent de mornes plaines. Les enfants aimeraient qu'on sollicite leur avis sur ces sujets. Ils réclament davantage de participation à la vie sociale et à la vie du quartier, car ils ont l'impression de n'être jamais impliqués. Ils suggèrent de créer des lieux de vie, des lieux de rencontre, de mettre sur pied des événements sociaux, comme des fêtes de quartier.

“ Les habitants du quartier devraient apprendre à se connaître, nous dit Juan. Quand ils se croisent dans la rue ils pourraient se dire bonjour. On pensait à une fête de quartier ou à un moment de rencontre.

Pour ces enfants, le quartier c'est aussi, parfois, un état de délabrement gênant, où certaines bâtisses suintent la pauvreté, où les espaces publics sont délaissés, où les ordures traînent et l'insécurité règne. Les enfants réalisent vite que leur quartier n'est pas toujours la priorité des élus locaux.

“ Quand on va en direction de la ville, on voit de beaux bâtiments, observe Fabrice. Mais ici, dans les quartiers, les maisons sont plus vilaines.

Les enfants sont d'ailleurs très critiques à l'égard de leur quartier. Ils aimeraient le changer ; que l'on y crée davantage d'espaces verts, que l'on y plante des arbres et qu'on y installe davantage de poubelles.



© UNICEF/JUN 036675

On y grandit, on y survit !

C'est surtout l'insécurité et la violence qui suscitent la colère des enfants. Certains enfants dénoncent des situations inacceptables, comme la présence de dealers dans les rues ou les parcs, la toxicomanie, l'alcool, la contrebande. Toute une panoplie de comportements auxquels les enfants ne devraient pas être confrontés. Certains évoquent des gangs, de la prostitution, des approches lubriques de vieux hommes dans les parcs. Une série d'attitudes qui les dégoutent. Cette situation chaotique est dépeinte par Tim, qui en dresse un inventaire sordide :

“ Dans le quartier, on y grandit, on y survit, on s'y protège comme on peut. Dans le parc on joue au milieu des dealers, des trafics, des crottes de chiens, des gangs. Le quartier, c'est aussi les braquages, les vols, les agressions, la chicha, la beuh, les drogues, l'alcool, les disputes. Les magasins, les pakis, les vols, les snacks.

Cette ambiance malsaine et la saleté des rues provoquent du dégoût chez certains adolescents. Un dégoût qui se retourne parfois contre eux-mêmes. C'est ce qu'on apprend du récit de Dario :

“ Le quartier, c'est aussi les bagarres, la prostitution, les SDF, les réfugiés. Puis les jeunes, moi-même, l'absence de silence, la crasse.



© Benjamin Denolf

Roulez moins vite !

Les enfants sont tous préoccupés par les dangers causés par les voitures dans le quartier. Des conducteurs roulent très vite dans des rues pourtant traversées par des enfants. Le manque de transports en commun, de pistes cyclables et de feux de signalisation est dénoncé par la plupart des enfants interviewés. Ils aimeraient que les transports en commun soient moins chers pour les enfants de plus de douze ans.

Dans ce contexte certains enfants prennent la tangente et tournent mal.

“ Dans la famille, il y en a qui ne sont pas sur la bonne voie, on en voit partout. Peut-être que 90% du quartier sont sur la mauvaise voie. Mais rien n'est fait.

Car ces enfants voudraient que « quelque chose » soit fait. Ils souhaiteraient un peu d'aide pour se détourner de ce contexte tendu, pour avoir la force de dire « non » et ne pas « faire de bêtises ».

“ Les gens sont mauvais, déplore Ahmed. Ils viennent chercher la dispute, ils vous entraînent. A se bagarrer, par exemple, ou à faire quelque chose.

L'aide extérieure, ils l'attendent parfois de la police.

“ La police ne vient pas assez dans notre quartier, déclare l'un des enfants que nous avons rencontrés.

Ces enfants ont un désir simple : jouer tranquillement dehors, comme des enfants. Etudier au calme, sans le vacarme de la journée et de la nuit. La présence policière est donc réclamée par de nombreux enfants qui pensent que ces derniers ont « peur de venir dans le quartier. » Mais d'autres enfants expriment davantage d'ambivalence à l'égard des forces de l'ordre, parfois perçues comme des facteurs de peur supplémentaires.

“ Je ne me sens pas à l'aise de me promener sans ma carte d'identité, explique Anton. J'ai peur que la police m'arrête et me batte parce que je n'ai pas ma carte.

Vu le contexte difficile de certains quartiers, le sentiment d'abandon, la crasse et la brutalité, les enfants s'imaginent aisément partir.

“ J'aimerais étudier pour devenir architecte ou dentiste, nous confie Ilham. J'aimerais habiter en kot avec ma meilleure amie. J'aimerais aussi habiter dans un autre pays, idéalement à Londres.

Beaucoup voudraient vivre à l'étranger. D'autres souhaiteraient, tout simplement, changer de quartier, et, ainsi, changer de vie.

Si je parlais d'ici, je ne regretterais sûrement pas mon quartier.

LES ENSEIGNANTS SONT

LA CLEF DE VOÛTE DE L'ÉCOLE

Ils sont le lien entre les enfants et le savoir. Ils peuvent faciliter la confiance en soi et donc, l'apprentissage. Ils sont des vecteurs d'ascension sociale, de réussite. Certains professeurs font la différence dans la vie des enfants. Leur action les marquera à jamais. Joachim se souvient de son prof de maçonnerie avec émotion :

“ Il m'a beaucoup aidé. Je le vois encore régulièrement. Il m'a beaucoup soutenu. Il était à mon écoute si j'avais l'un ou l'autre souci. Quand je n'avais rien à manger le midi, il allait me chercher un sandwich. Il me déposait le soir chez moi où je m'étais mis dans les problèmes.

Les enfants attendent beaucoup de leurs professeurs. Ils voudraient qu'ils soient à l'écoute, dévoués, compétents et capables de les soutenir. Car l'enseignement c'est bien plus qu'une simple transmission des savoirs. C'est être capable de créer les conditions de la réussite des élèves, en leur donnant confiance en eux.

Un bon prof, c'est quelqu'un avec qui tu peux parler quand tu as des problèmes. Quelqu'un qui voit que tu ne suis pas bien et qui investit alors plus d'énergie en toi. Quelqu'un qui te comprend, qui comprend ta situation à la maison et qui se soucie vraiment de toi. Quelqu'un qui te laisse respirer quand tu as difficile.

De nombreux enfants sont reconnaissants à l'égard de leurs enseignants – ceux qui ont su croire en eux. Ils font parfois preuve d'empathie à l'égard du corps professoral. Plusieurs enfants vont jusqu'à se soucier des conditions de travail des enseignants. Ils sentent, plus ou moins instinctivement, que c'est une des clefs de la qualité de l'enseignement et font preuve d'une maturité étonnante en dénonçant la dévalorisation de ce métier.

Un vrai statut pour les enseignants

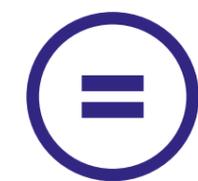
“ Il n'y a pas de bons ou de mauvais élèves, lance Noah. Il n'y a que de bons ou de mauvais enseignants. C'est un métier qui, malheureusement, a été sous-évalué et dévalué, ne fut-ce que par les conditions financières, les conditions de travail, la charge de travail. S'il y a quelque chose à changer, c'est prioritairement les conditions de travail des professeurs.

D'autres enfants se muent en représentants syndicaux du monde de l'éducation.

“ Il faut que les profs soient bien payés. Il faut rendre ce métier attrayant. C'est normal qu'avec des écoles à moitié délabrées, personne n'ait envie d'y travailler. Ils préfèrent donner des cours privés et gagner beaucoup d'argent.

Des enfants demandent donc un soutien aux enseignants. En filigrane on peut y lire le désir d'améliorer leurs conditions de vie en tant qu'élèves. Des conditions qui pourraient déjà s'améliorer si l'on réduisait la taille des classes, souvent surpeuplées.

“ Les classes sont trop grandes, nous dit Aïcha. Les enseignants ont donc moins de temps pour offrir une aide adaptée aux élèves qui ont des problèmes personnels.



L'ÉGALITÉ DES CHANCES À L'ÉCOLE

Toutefois, beaucoup d'enfants ont souffert de relations plus difficiles. Ils ont parfois l'impression que les professeurs ne les connaissent pas, qu'ils sont déconnectés de leur vie quotidienne, qu'ils ne les comprennent pas ou ne font pas l'effort de les comprendre. Ils se sentent alors en marge du système scolaire et cultivent une forme de ressentiment à l'encontre des professeurs.

“ Aujourd'hui, les profs vivent beaucoup trop dans leur propre univers, se plaint Ryan. Ils ne savent pas combien la vie est dure.

Certains enfants demandent clairement que les professeurs descendent de leur piédestal et fassent l'effort de se pencher sur leur contexte de vie, sur leurs difficultés. C'est ce que dit Sabine :

“ Les enseignants nous écoutent, mais ils ne font pas grand-chose pour nous aider. Ils ne connaissent pas et ne comprennent pas nos problèmes et notre situation familiale. Cela crée des difficultés de communication et donc une mauvaise ambiance, qui entraîne de mauvais résultats.

Et puis certains élèves s'ennuient. Ils critiquent les méthodes d'enseignants dont « les cours ne sont pas très amusants ». Ils demandent que l'on enseigne mieux le métier aux futurs instituteurs pour qu'ils soient plus gentils.



L'absentéisme des enseignants

Certains profs enchainent de longues périodes d'absence, ce qui fragilise l'acquisition des savoirs. De nombreux enfants s'en plaignent. C'est le cas de Camille :

“ Notre professeur a été absent pendant quatre ou cinq mois. Puis une remplaçante est venue. On a travaillé dans les fardes d'absence ce qu'on savait, ce qu'on ne savait pas, on ne faisait pas. Je trouve que ça doit arrêter tout ça. Le prof s'il n'est pas là ou prend congé, il prévient. Il prévient pour que la directrice puisse faire quelque chose. Peut-être trouver un autre professeur.

Lorsque les contenus sont transmis de manière erratique – par exemple à cause d'absence répétées- cela crée des inégalités entre élèves et éveille un sentiment d'injustice. Ce sentiment est très répandu chez les enfants. Tous dénoncent les injustices. Ils savent que les enfants ne sont pas égaux à l'école.

Des enfants se sentent même humiliés dans leur établissement. Mabrouk parle d'enseignants qui manquent de respect à notre égard, qui nous ridiculisent auprès des autres.

D'autres évoquent des professeurs qui ne font plus d'efforts et se laissent aller. Des enseignants qui abdiquent et n'aident plus à la compréhension. Sven sait dès lors faire la différence entre un bon prof et un mauvais prof :

“ Le mauvais prof, quand tu ne comprends pas quelque chose et que tu lui dis “je ne comprends pas”, il te répond : “c'est pas grave laisse tomber.”

Dans ce type de cas, les enfants ont le sentiment d'être livrés à eux-mêmes. Les inégalités dont se plaignent les enfants sont démultipliées par l'aide aux devoirs reçue en dehors de l'école. Plusieurs élèves pointent ce problème.

“ Les enfants dont les deux parents travaillent reçoivent tout ce qu'ils veulent. Si ces enfants ont des problèmes à l'école, leurs parents leur payent des cours particuliers. Chez nous, quand nous avons des problèmes à l'école, nous devons nous débrouiller nous-mêmes.

Et lorsque les enfants ne reçoivent pas d'aide de leurs parents, ils demandent une aide individuelle aux devoirs ou une remédiation scolaire. Certains aimeraient que cela soit leurs enseignants qui prodiguent ces cours de rattrapage.

Le plus dur à vivre, pour les enfants qui s'expriment dans ce rapport, ce sont les stéréotypes ethniques. Plusieurs enfants ont affirmé que des enseignants avaient des préjugés à l'encontre des enfants « d'origine étrangère » et qu'ils auraient moins d'attente à leur égard. La différence de

traitement soulignée par certains est extrêmement blessante et vient les bousculer dans leur être.

“ Il y a deux enfants, dit Mohamed. Un flamand et un d'origine étrangère. Quand un flamand a six échecs, on lui dit : “Bon, on va t'aider et te soutenir et tu pourras réussir ton année”. Et on le laisse passer à l'année suivante. Quand cela concerne un allochtone, on lui dit simplement : “Non, ça ne va pas aller. Passe en technique.”

Ce sentiment est bien exprimé par Latifa :

“ J'ai l'impression qu'on regarde surtout d'où je viens et pas qui je suis.



Confrontés à ces vexations, les enfants rêvent d'un professeur idéal, comme un portrait à revers des critiques qui s'expriment à l'encontre de certains enseignants.

“ Quelqu'un qui t'accorde un peu plus d'attention quand c'est nécessaire, et auprès de qui on peut éventuellement suivre des cours de rattrapage.

“ Quelqu'un qui rend le cours amusant à suivre, qui ne donne pas toujours la même matière.

“ Un enseignant qui nous fait participer quand il faut prendre une décision.

Beaucoup d'enfants expriment un désir de participation, une envie d'être associés aux processus décisionnels de l'école.

Je veux avoir plus à dire, parce que les enseignants jouent trop à être le chef.

Certains réalisent qu'ils partagent une responsabilité pour créer un environnement d'apprentissage positif. Ils regrettent par exemple dans l'enseignement professionnel, que des jeunes ne s'expriment que de manière négative. Ils parlent des élèves qui chahutent, qui crient, et perturbent le déroulement des classes, parfois de manière dangereuse.

“ Les enseignants doivent pouvoir ménager du temps pour leurs élèves. Dans mon école ils avaient beaucoup de mal à tenir la classe en main. Les élèves étaient de vrais cochons, qui chahutaient, criaient, se promenaient entre les bancs, papotaient entre eux, écrivaient sur les murs, balançaient des chevilles et des vis.

L'enseignant idéal est ouvert et amoureux de son métier.

Les enfants adressent quelques conseils aux futurs postulants :

“ Veillez à acquérir de l'expérience dans le contact avec des jeunes avant de vous retrouver devant une classe. Cela vous permettra de découvrir par vous-même si donner cours et le contact avec les jeunes sont vraiment votre tasse de thé. En tant qu'enseignant. Soyez également ouvert à la rencontre.



© Ruud van der Graaf



INFRASTRUCTURE ET PERSONNEL SCOLAIRE

Les enseignants ne sont pas les seuls à faire tourner une école. Le travail du personnel d'encadrement est aussi déterminant pour l'ambiance et le bien-être des enfants. Lorsque les enfants s'expriment au sujet du personnel de surveillance, ils n'y vont pas de main morte. Ils évoquent des insultes proférées par des surveillants. Un enfant dit se « sentir mal » quand il se fait engueuler. Un autre critique les méthodes musclées de certains surveillants :

“ Je n'aime pas quand on nous punit et qu'on nous met contre le mur pendant la récré parce que je trouve que tout le monde a le droit de se défouler et de s'amuser en dehors des cours.

Qu'il s'agisse de la garderie ou des repas, beaucoup d'enfants se plaignent du manque de qualification de ces membres du personnel scolaire. Ils estiment qu'ils ne sont pas compétents pour cette tâche. Quelques exceptions demandent plutôt un renforcement de ces équipes.

D'autres membres du personnel ne font pas l'unanimité parmi les enfants interrogés. Il s'agit des travailleurs des centres psycho-médicaux sociaux (PMS).

“ Je ne fais pas confiance au PMS. Pour moi, c'est juste le prolongement des profs,

lâche un élève mécontent. Des élèves ont l'impression d'être confrontés à un œil suspicieux qui viendrait trop fouiner dans leur situation familiale. Ils trouvent d'ailleurs qu'on leur pose beaucoup de questions et que les réponses apportées à leurs problèmes, ne sont pas toujours adaptées. Bref, la confiance ne règne pas vraiment.



Au sein des écoles, les enfants et les jeunes pâtissent des infrastructures défectueuses, du manque de place, du manque d'hygiène.

- “ Les classes doivent être plus propres.
- “ On voudrait plus de place dans la classe et plus de couleurs dans l'école.
- “ On voudrait plus de jeux.
- “ Plus de verdure !

Ces doléances expriment un certain mal être face à des bâtiments anciens et parfois vétustes. Des bâtiments en milieu urbains dont les périmètres restreints limitent les espaces de vie et de jeux. L'aspect général d'un établissement, l'agencement de son espace ont évidemment un impact sur le bien être des élèves. Ces derniers demandent que l'on change les écoles pour les rendre plus agréables et plus joyeuses.



© UNICEF PIROZZI

« Elle avait peur que le toit tombe sur elle ! »

Dans certains témoignages d'enfants on comprend que des écoles n'offrent pas les conditions élémentaires pour accueillir des enfants :

- “ En quatrième année, il y avait dans notre classe beaucoup d'humidité dans les murs, les plafonds. En hiver, les fenêtres étaient cassées. On devait rester en classe avec notre manteau. On a reçu un container au milieu de l'année. C'est mon frère qui l'a organisé et on a terminé notre année dedans.
- “ Ce n'est juste pas possible. Ma sœur avait peur d'aller à l'école parce qu'elle avait peur que le toit tombe sur elle. Elle n'était pas la seule à avoir peur, la prof aussi avait peur. Je suis allé voir la directrice, elle me dit : "Notre école est classée dans les cas d'urgence... mais elle n'est pas la première". J'ai dit "Oh bon, il y a encore pire que ça ?"

Le pire, c'est notamment la propreté des toilettes. Beaucoup d'enfants s'en plaignent. Dans de nombreuses d'écoles, les toilettes sont sales, dépourvues de papier et ne permettent pas l'intimité nécessaire.

- “ Je préfère encore avoir mal au ventre du matin au soir et pendant toute l'année que de devoir aller aux toilettes à l'école dit l'un d'entre eux.



© UNICEF Belgique

« Je ne mérite pas d'aller dans une école comme ça. »

Ces enfants, déjà socialement blessés, ne se sentent pas respectés par ce contexte négatif. Ils réalisent dans leur être qu'ils ne sont que des élèves de seconde zone.

- “ Je ne mérite pas d'aller dans une école comme ça.
- Ils savent faire la différence entre une « école poubelle » et une « école de bourgeois ».

Dans ces dernières les élèves ont plus de droits, ils font plus de sorties, ils sont plus en avance sur les matières, les classes sont mieux, plus organisées.

Ils voient que leurs opportunités sont moins grandes que celles des enfants issus de milieux plus riches.

Cette blessure supplémentaire ne sera pas sans conséquence sur le bien-être et la santé de ces enfants.

EN QUÊTE DE BIEN-ÊTRE

“ Je ressens beaucoup de stress, les enfants n’ont pas assez de récréation.

L'école charrie son lot de stress et d'angoisses. Des enfants disent être sous pression. Ils sont stressés par les devoirs, les contrôles, les examens.

“ J'aimerais bien avoir un peu plus de temps pour les examens et les interros. On a peu de temps pour répondre et du coup, on oublie parfois certaines choses.

Ces enfants pensent qu'en augmentant le temps de jeu et de détente, ce stress s'atténuerait. D'autres épinglent le principe de notation comme source de leur stress. Ils recommandent de l'abolir. Pierre explique avec des mots durs l'étendue du problème :

Je trouve que le système de points pose problème. Quand les enfants obtiennent de mauvais points, les parents essaient de les consoler en disant que les points ne jouent aucun rôle. Mais le problème c'est que les points jouent un rôle. Si tu n'obtiens pas de bons points à l'école, tu es considéré comme paresseux, rebelle ou stupide.

La véritable source du stress à l'école c'est le harcèlement !

Le fléau est si étendu que la plupart des élèves rencontrés ont abordé ce phénomène violent. Car le harcèlement abime des élèves, les pousse vers l'échec et les met en danger. Le harcèlement est omniprésent dans les pensées des enfants qui le subissent et qui aimeraient trouver du soutien chez les adultes.

Beaucoup d'enfants ont regretté le manque de support de la part du personnel scolaire.

“ J'étais souvent harcelé à la récréation. C'était juste avant le cours de maths ou de compréhension à la lecture. J'avais déjà des difficultés pour ces matières et le harcèlement à la récré entamait ma concentration. Cela m'empêchait ensuite de faire de mon mieux en classe, car je ne faisais plus que penser à ce problème. Quand je l'ai dit à la prof elle m'a répondu : Tes problèmes n'ont rien à voir avec cela, tu ne comprends rien à la matière. On va te faire passer dans l'enseignement spécialisé, et là tu vas l'apprendre.





© UNICEFBelgique

L'enseignement spécialisé comme réponse au harcèlement. Le cas mentionné ci-dessus n'est pas unique. Cette réponse désespère les enfants qui, dès lors, se sentent bien seuls face à leurs problèmes. Elle sous-entend que le souci vient d'eux et délégitime leur parole, comme si on ne les prenait pas au sérieux. Cette inaction n'est pas sans conséquences, comme en témoigne cette jeune fille qui a abandonné l'école à cause du harcèlement :

“ Mon directeur ne faisait rien contre le harcèlement. Un jour j'étais en troisième ou quatrième secondaire et je pensais que le directeur était venu en classe pour intervenir. Mais à la place il m'a dit devant toute la classe : "Est-ce que tu ne ferais pas mieux d'aller dans l'enseignement spécialisé ?" Plusieurs élèves ont commencé à rire. Le prof n'a rien dit parce que le directeur était là. On perd alors toute confiance en soi. Un an et demi plus tard, j'ai abandonné l'école. J'en avais marre d'être harcelée.

La spirale du harcèlement peut s'avérer destructrice et effriter lentement, mais sûrement, la confiance des enfants.

“ Il y avait beaucoup de harcèlement à l'école et cela me rendait agressif. Le centre PMS a voulu aider et j'ai dû aller leur parler. Mais après les gens qui me harcelaient m'ont considéré comme une "balance" et c'est devenu pire encore.



© UNICEFBelgique

Les enfants sont toutefois bien conscients de l'ampleur du problème. Ils aimeraient pouvoir s'adresser sans honte à leurs enseignants, avec la garantie qu'ils trouveront une oreille attentive. Certains pensent que l'école devrait organiser davantage d'activités pour faire comprendre aux élèves que personne n'est meilleur que quelqu'un d'autre.

D'autres élèves réclament une présence renforcée de surveillants.

INÉGALITÉS DES CHANCES, RELÉGATION ET DÉCROCHAGE

“ Les enfants pauvres doivent avoir les mêmes chances de réussir à l'école !

Cette phrase proclamée par Johan, un élève rencontré par UNICEF Belgique, sonne comme un manifeste. Elle reflète ce mal être de nombreux enfants et adolescents issus de milieux populaires qui ont bien compris que l'école belge a tendance à les écarter vers des filières vues comme des lieux de relégation. Leur parcours est souvent jalonné de changements d'école, d'orientations vers le technique, le professionnel, voire le spécialisé. Ils sont souvent ceux qui redoublent, qui s'orientent mal faute d'une information de qualité. Les enfants socialement vulnérables subissent une série d'échecs qui ont un impact durable sur leur estime d'eux-mêmes et sur leurs capacités d'apprentissage. Ces parcours vers la relégation accroissent les inégalités entre élèves de catégories sociales différentes et ont un impact à long terme sur la société dans son ensemble.

Personnellement, je n'aime pas cette classification entre secondaire général, technique et professionnel. Je trouve qu'on se sent mal quand on est obligés de choisir une de ces orientations.

Les enfants issus des quartiers populaires sont surreprésentés dans l'enseignement spécialisé ou professionnel. Ils regrettent ces orientations sur lesquelles ils ont peu de prise alors même qu'elles leur offrent moins d'opportunités. Leur impression est souvent que le professionnel ou le technique sont les débouchés qui semblent naturels aux enseignants qui trop souvent démissionnent face à des élèves en difficultés. C'est le sens du récit de Latifa :

“ Au lieu de soutenir les enfants en leur suggérant de suivre des cours de rattrapage, les profs choisissent la facilité en leur disant de passer dans l'enseignement professionnel ou technique. En faisant ça, ils détruisent ou gaspillent l'avenir des enfants.

Ces enfants pensent que les professeurs ont baissé les bras qu'ils ne croient plus en eux.

“ Les jeunes d'origine étrangère sont sous-estimés à l'école.

Et puis certains réalisent que la relégation n'est souvent que l'antichambre de la discrimination, comme le narre Ikram :

“ Même si les jeunes d'origine étrangère parviennent à obtenir leur diplôme du secondaire général, ils sont toujours désavantagés, également sur le marché du travail



Ces jeunes ont la ferme impression que leurs talents sont gâchés, et qu'on les laisse flétrir en les poussant vers un horizon restreint et prédéterminé.

Une chose est sûre, ces enfants aimeraient recevoir une information plus régulière et complète sur les possibilités qui s'offrent à eux. Sans filtre, sans idées préconçues. Car ce qui transparait dans leur discours c'est l'impression d'être informés en fonction de leur milieu social bien plus qu'en fonction de leurs qualités et centres d'intérêt. Ceci est d'autant plus vrai pour les enfants d'origine étrangère qui constatent que les conseils qu'ils reçoivent en matière d'orientation ne correspondent que rarement à leurs souhaits. Ils aimeraient qu'on accorde davantage d'attention à leurs envies et leurs aspirations.

“ En cinquième ils m'ont dit que je devais changer d'orientation et que je ne pouvais pas passer en sixième car la sixième était trop difficile pour moi. Ma mère ne savait pas très bien répondre. Ils lui ont dit que je devais aller en IB, et elle les a écoutés. S'ils disent la même chose pour mes frères et sœurs, je ne les laisserai pas faire.

L'information est la clef d'une orientation réussie. L'information reçue par les élèves bien sûr... et par les parents. Bien souvent, enfants comme parents ne connaissent pas bien le système scolaire, ses réseaux, ses projets pédagogiques, ses filières.



Le choix de l'orientation devrait se faire à 16 ans

Les informations qu'ils reçoivent ne sont pas toujours complètes et ne leur permettent pas d'être suffisamment armés pour dialoguer sur un pied d'égalité avec les représentants du système scolaire. Des enfants racontent que leurs parents suivent un peu rapidement les (mauvais) conseils d'orientation qu'on leur donne, parce qu'ils ne comprennent pas bien le système scolaire, qu'ils ne parlent pas bien la langue ou qu'ils considèrent que les enseignants ont toujours raison. La plupart des enfants aimeraient que le choix de l'orientation ait lieu à 16 ans, afin que celui-ci soit plus éclairé... et donc davantage consenti.

C'est aussi dans l'enseignement spécialisé que les enfants issus de catégories sociales vulnérables sont nombreux. Leur présence est significative et inquiétante. Rappelons que l'enseignement spécialisé a été conçu pour des élèves porteurs de handicaps ou des élèves qui éprouvent des « difficultés spécifiques ». On parle par exemple de troubles mentaux ou troubles comportementaux. Mais pour certains enfants, l'orientation vers le spécialisé ne correspond pas forcément à un diagnostic de ce type. Beaucoup d'entre eux considèrent qu'il s'agit d'une énième réorientation vers l'échelle la moins valorisante du système scolaire... qui ne correspondrait ni à leur état, ni à leurs ambitions.

Des enfants disent que cette orientation n'était pas un choix. L'un d'entre eux affirme que ni lui ni ses parents n'avait véritablement compris où il mettait les pieds.

“ Avec mes parents, nous ne savions même pas que j'étais dans une école de l'enseignement spécialisé.

Des enfants vivent le passage vers le spécialisé comme une humiliation qui ne fait qu'accroître leur différence avec les autres enfants. C'est le cas de Timoty :

“ Quand je les vois avec leur diplôme A2 en main, ça me fait mal au cœur. Moi, je n'ai qu'une bête attestation. Ils n'avaient pas de temps pour moi. C'était "allez, dehors", direction le secondaire spécialisé. Mais là, il n'y a pas de diplôme.

Une élève dira sans ambages que, depuis mon inscription dans le spécialisé ma vie s'est écroulée.



© UNICEF Belgique

La pauvreté s'installe sur les bancs de l'école

Les enfants de familles pauvres en parlent peu. Mais le manque d'argent a des conséquences évidentes sur leur vie d'écolier.

“ L'école n'aide pas au niveau des sous, dit Dylan. Il y a un garçon qui ne peut jamais accompagner lors des sorties à vélo parce qu'il a trop peu d'argent.

Ils aimeraient que l'école aide davantage les enfants en situation de pauvreté. Que l'école soit véritablement gratuite. Car sans cela, des élèves sont pénalisés. Ils ne participent pas aux excursions ou aux classes vertes. Des élèves proposent même que l'école paye les fournitures scolaires.

“ Je trouve que l'école doit payer la piscine, le voyage scolaire, le réfectoire et les sorties pour les enfants qui n'en ont pas les moyens, dit l'un d'eux.

Souvent, les difficultés financières vont de pair avec des difficultés familiales.

“ L'ambiance à la maison n'est pas bonne parce qu'il y a trop de stress. On est trop nombreux dans un petit espace, et on se marche sur les pieds les uns des autres. Il n'y a aucune intimité et les contrariétés déteignent sur tout le monde. Il y a beaucoup de gens à problèmes dans mon quartier et eux aussi ont difficile à la fin du mois. Tout ce stress à la maison me fatigue et j'ai du mal à me lever le matin.

Pas évident de se débattre dans cet écheveau complexe de difficultés. La pauvreté s'invite à l'école et pèse sur le bien-être et les capacités d'élèves qui n'arrivent plus à se concentrer.

“ Certains élèves ne doivent se concentrer que sur l'école tandis que d'autres doivent à la fois se concentrer sur l'école et chercher un boulot pour aider à la maison.

L'autre grande inégalité qui frappe le système scolaire belge concerne le redoublement. Beaucoup d'enfants de groupes socialement vulnérables en font l'expérience, souvent plus d'une fois. Ce redoublement correspond à un retard dans l'apprentissage. Les avis des enfants à ce sujet sont partagés. Pour certains, redoubler est une bonne chose.

“ Cela permet aux élèves de reprendre le fil des cours et de comprendre toute la matière dont ils ont besoin.

D'autres enfants vivent très mal cette mesure.

“ Ma sœur a raté, témoigne Ali. Elle se sent fragilisée, elle ne croit plus en son potentiel. A son âge c'est très grave de ne pas croire en soi.

Des enfants soulignent le caractère démotivant et inefficace de la mesure. D'autres soulignent combien redoubler peut être blessant.

“ Il y a trop d'enfants qui se moquent de moi et qui disent que je ne suis pas fort. Ils se moquent de moi parce que j'ai doublé et en plus c'est les premières qui disent ça tout le temps.

Ces enfants plaident pour que des solutions alternatives soient mises en place, à commencer par des cours de soutien scolaire pour combler les éventuels retards.

Le cumul de ces difficultés entraîne souvent un dégoût de l'école chez les enfants qui sont touchés par ces changements d'école, ces redoublements, les échecs, le manque de perspectives et le harcèlement. Des jeunes décrochent du système scolaire. Certains ont décroché parce qu'ils rencontraient trop de difficultés à l'école ou qu'ils avaient été renvoyés. D'autres racontent qu'ils ont décroché pour aller travailler. Ce n'était pas un choix. Ils auraient aimé qu'on leur tende la main pour s'y raccrocher.

Le décrochage n'est pas vraiment un choix

Certains enfants et adolescents s'enferment dans la solitude car ils traversent des difficultés sans soutien familial ni soutien extérieur. Les vulnérabilités s'empilent inlassablement.

“ Je voulais encore avoir mon diplôme. Mais je n'y arrivais plus à temps plein. C'était dû à la combinaison du harcèlement à l'école et du fait d'habiter seul.

D'autres soulignent combien les difficultés à la maison les ont forcés à quitter l'école :

“ Si tu as entre 12 et 16 ans, et que tu n'as pas de moyens et des problèmes familiaux, tu dois travailler et arrêter l'école.

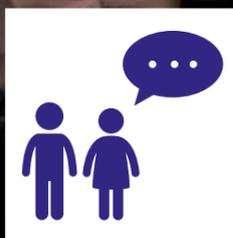
Pour d'autres, il s'agira d'aider un parent :

“ L'année passée, ma mère était enceinte. C'est pourquoi ma sœur a dû rester souvent à la maison. Après 4 absences sans certificat médical, la police est venue frapper à la porte

Enfin, des adolescentes mères doivent jongler entre leur vie d'étudiante et leur rôle de maman. Un exercice très difficile pour ces jeunes filles qui se sentent vite dépassées par ces responsabilités si lourdes à porter.

“ Je ne vais pas dire que je vais encore étudier pendant quatre ans pour avoir un diplôme car je risque de perdre la garde de mon enfant parce que je ne suis plus capable de l'entretenir.





RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

1. LES ENFANTS MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

1.1 Famille

Les enfants séparés ou non-accompagnés veulent être réunis avec leur famille. Ils veulent avoir la possibilité d’être en contact avec leurs parents. Ils demandent aussi d’être mieux entourés par des personnes de confiance et de renforcer les services d’accueil de type « familial ».

- Favoriser la réunification familiale dès l’arrivée sans nous demander des documents impossibles à obtenir.
- Avoir la possibilité de rester en contact avec sa famille (un accès au wifi et à l’ordinateur dans tous les centres d’accueil, plus de moyens pour acheter une carte de téléphone).
- Avoir des personnes de confiance autour de soi. Renforcer les bonnes pratiques, telles que les services d’accueil familial, le « buddy », le parrainage, qui accompagnent les enfants migrants et réfugiés et répondent à leurs besoins.
- La possibilité de vivre dans une famille d’accueil hors du centre pour les enfants non-accompagnés.

1.2 Procédure

Les enfants migrants et réfugiés recommandent une procédure limitée dans le temps et qui tienne compte de leur histoire de vie. Les enfants non-accompagnés veulent un meilleur accompagnement du tuteur et de l’avocat. Ils souhaitent une meilleure information dès l’arrivée sur les types de procédures et sur les décisions qui sont prises les concernant.

- Avoir une procédure limitée dans le temps. Si la procédure est plus longue, en expliquer les raisons.

- Un enfant qui est arrivé ici très jeune et qui a passé plus de temps en Belgique que dans son pays d’origine ne devrait pas être renvoyé dans son pays.
- Être mieux accompagné par le tuteur, notamment pour se préparer à l’interview au Commissariat général aux réfugiés et aux Apatrides (CGRA). Être accompagné par le tuteur dans les déplacements liés à la procédure. Être régulièrement informé par son tuteur et le voir plus souvent. Avoir la possibilité de changer de tuteur si celui-ci n’a aucun contact avec le jeune.
- Recevoir plus d’informations dès l’arrivée sur les différents types de procédures et être régulièrement informé sur les décisions qui sont prises.
- Être toujours accompagné par l’avocat lors de l’interview. Être informé des changements et des motifs de changement de l’avocat.
- Bénéficier de l’aide d’un interprète social qualifié, lors des interviews et chez l’avocat.
- Mettre fin au triple test d’âge.
- Mieux accompagner les jeunes qui vont avoir 18 ans car ils se retrouvent parfois du jour au lendemain sans avocat, sans tuteur et sans aucune protection.

1.3 Centre d’accueil

Les grands centres d’accueil ne sont pas adaptés aux enfants migrants et réfugiés. Les enfants ont besoin de calme, de repos, de sécurité et d’accompagnateurs à l’écoute. Les enfants arrivés seuls demandent davantage de petits dispositifs ou des familles d’accueil. Les enfants accompagnés de leur famille aimeraient plus d’intimité et des alternatives aux grands centres d’accueil.

- Le centre d’orientation est une bonne chose pour les enfants qui arrivent seuls.
- Même après 14 ans, éviter les changements de centres répétitifs qui sont néfastes à l’intégration et au bien-être des enfants. Un enfant qui parle français ne doit pas être envoyé dans un centre en Flandre.
- Lors de leur arrivée dans un centre d’accueil, les enfants devraient être accompagnés afin qu’ils se sentent bien et en confiance. Informer les

enfants dès l'arrivée de l'organisation de la vie dans le centre, des heures des repas, du réveil, du coucher, des personnes qu'ils peuvent contacter s'ils ont des questions ou un problème. Les informer des possibilités d'éducation et de formation. Leur demander s'ils ont des besoins spécifiques (remédiation scolaire, projets, aide individuelle, etc.).

- Des accompagnateurs (éducateurs, assistants sociaux, psychologues) assez nombreux, qualifiés et à l'écoute qui respectent et soutiennent les enfants dès leur arrivée et tout au long de leur séjour dans le centre.
- Veiller à ce que les enfants soient accueillis dans un environnement calme, propre et protecteur qui leur permette de se sentir en sécurité, de se reposer et d'étudier. Ne pas mettre quatre enfants qui ne parlent pas la même langue dans la même chambre. Prévoir un local calme pour l'étude et du calme durant la nuit pour se reposer.
- Veiller à ce que les enfants soient protégés de la violence des adultes qui résident dans les centres et qu'ils sachent où trouver de l'aide en cas de besoin. Veiller à ce que les enfants ne se disputent pas entre eux et qu'ils apprennent à mieux se connaître, indépendamment de la langue ou du pays d'origine.
- Privilégier les toutes petites structures ou les familles d'accueil pour les enfants non-accompagnés. Privilégier des alternatives hors des centres d'accueil avec accompagnement (en maison, en appartement) pour les enfants qui ont déjà passé de longues années dans un centre avec leur famille.
- Mieux accompagner les jeunes qui vont avoir 18 ans afin qu'ils puissent trouver un logement quand ils sortiront du centre d'accueil.
- Donner des moyens aux enfants pour qu'ils puissent s'acheter un habit, un peu de nourriture, un ticket de transport ou faire un sport. Leur permettre d'avoir des activités en dehors du centre ou durant les vacances avec des enfants 'belges'. Permettre aux jeunes d'exercer un job étudiant.
- Permettre aux enfants de préparer un repas de leur pays d'origine. Permettre aux familles d'avoir la possibilité de manger ensemble et de cuisiner.

1.4 École et loisirs

Les enfants migrants et réfugiés qui ont été déscolarisés et ceux qui arrivent en fin d'année scolaire aimeraient avoir plus de soutien pour apprendre la langue et se remettre à niveau. Tous les enfants aimeraient faire un sport ou une activité en dehors de l'école ou du centre afin de se faire des amis belges et s'intégrer.

- Permettre à tous les enfants d'aller à l'école dès leur arrivée et tout au long du séjour.
- Les enfants qui arrivent en fin d'année scolaire devraient bénéficier de cours de remédiation pour ne pas rester trois mois sans rien faire.
- Les classes DASPA/OKAN (clases pour primo-arrivants) sont une bonne chose pour les enfants migrants et réfugiés. Il faudrait toutefois favoriser plus de contacts avec les enfants des autres classes.
- Adapter les méthodes éducatives et un support spécifique : un enfant de 14 ans qui n'a jamais été scolarisé et qui ne parle pas la langue n'a pas les mêmes besoins qu'un enfant de 14 ans qui doit juste apprendre la langue.
- Favoriser l'apprentissage de la langue aussi en dehors de la classe (par le sport ou d'autres activités en dehors de l'école ou du centre).
- Limiter le nombre d'enfants par classe.
- Fournir une aide pour faire les devoirs et un endroit calme pour étudier.
- Donner des cours de remédiation et/ou d'apprentissage de la langue après l'école et durant les vacances.
- Prévoir un conseil en matière d'orientation scolaire.
- Aider les enfants à réaliser leurs projets.
- Permettre l'accès aux loisirs en dehors des centres d'accueil ou de l'école.
- Favoriser des activités avec d'autres enfants « belges ».
- Autoriser les enfants à assister aux entraînements de foot et à jouer les matchs.
- Donner aux enfants plus de moyens pour faire du sport et des activités en dehors des centres ; et payer le transport (le ticket).

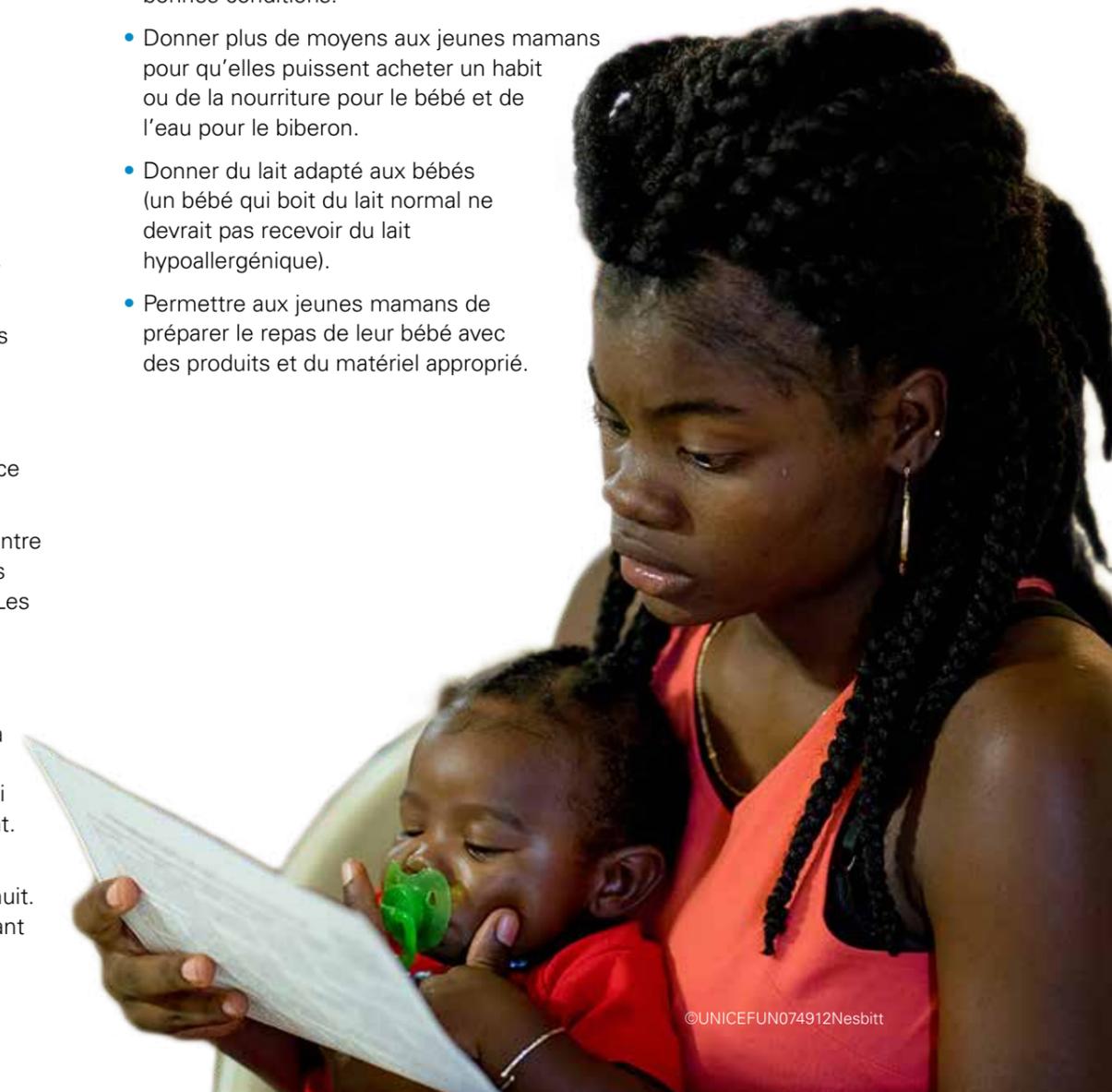
- Donner aux enfants plus d'informations sur les possibilités de faire des activités dans les environs (scoutisme, activités menées par la commune, etc.)
- Avoir la possibilité de participer à des stages pendant les vacances.
- Pouvoir participer aux voyages scolaires.

1.5 Mamans mineures isolées

Ces jeunes filles sont particulièrement vulnérables car elles sont mamans, mineures, seules, sans famille et en exil. Elles demandent un accompagnement sur mesure dans un environnement adapté, calme et protecteur. Un soutien à l'éducation, une attention pour la santé maternelle et infantile, une nourriture adaptée aux besoins de leurs bébés.

- Privilégier des alternatives d'accueil hors des grands centres (en petites structures adaptées, en famille d'accueil, en appartement).
- Veiller à ce que les jeunes mamans soient accueillies dans un environnement calme et protecteur, de jour comme de nuit, qui leur permette de se sentir en sécurité, de se reposer, de reprendre confiance et d'étudier tout en s'occupant de leur bébé.
- Informer les mamans dès l'arrivée de l'organisation de la vie dans le centre et hors du centre (à l'école, dans la commune) ainsi que des personnes qu'elles peuvent contacter si elles ont des questions ou un problème. Les informer des possibilités d'éducation et de formation.
- En plus des visites à l'ONE, veiller à un accompagnement régulier des mamans durant la grossesse, pendant l'accouchement et après l'accouchement, y compris une information sur les soins à apporter à la mère et à l'enfant après l'accouchement, la manière d'habiller l'enfant en hiver, de soigner les petits bobos, de laver et de nourrir l'enfant ainsi qu'une information sur le sommeil et le développement du jeune enfant.
- Veiller à ce que les mamans aient suffisamment d'intimité et puissent avoir une clé des toilettes et des sanitaires afin d'y avoir accès jour et nuit. Permettre aux mamans d'appeler un médecin en cas de problème durant la nuit.

- Veiller à ce que les mamans reçoivent un accompagnement adapté au niveau scolaire (remédiation, aide aux devoirs en soirée, pendant les vacances). Prévoir un conseil et un soutien en matière d'orientation scolaire. Faire en sorte que la crèche ferme à 18 heures afin que les mamans aient le temps de reprendre leur enfant après l'école dans de bonnes conditions.
- Donner plus de moyens aux jeunes mamans pour qu'elles puissent acheter un habit ou de la nourriture pour le bébé et de l'eau pour le biberon.
- Donner du lait adapté aux bébés (un bébé qui boit du lait normal ne devrait pas recevoir du lait hypoallergénique).
- Permettre aux jeunes mamans de préparer le repas de leur bébé avec des produits et du matériel approprié.



2. LES ENFANTS TOUCHÉS

PAR LA PAUVRETÉ

2.1 Famille

Les enfants touchés par la pauvreté qui ont été placés en institution ne veulent pas être séparés de leurs frères et sœurs. Ceux qui vivent avec leur famille veulent être protégés et traités avec respect. Ils se sont aussi montrés très inquiets de la précarité d'emploi et de l'endettement des parents, des diminutions des mécanismes d'aide sociale, des discriminations à l'embauche et de l'extrême difficulté de sortir de la pauvreté.

- Faire participer les enfants placés aux décisions qui les concernent. Certains enfants veulent rentrer chez eux. D'autres absolument pas.
- Ne pas séparer les fratries. Tous les frères et sœurs veulent rester ensemble.
- Mettre un terme au placement de longue durée et aux changements d'institutions répétitifs qui sont néfastes à l'intégration et au bien-être des enfants.
- Améliorer la participation des enfants dans les familles. Chaque enfant doit être traité avec respect et se sentir en sécurité à la maison.
- Un enfant qui a des problèmes doit être entendu et savoir où chercher de l'aide. Les parents qui rencontrent des difficultés doivent être mieux soutenus et informés.
- Soutenir et accompagner les adolescents dont les parents sont d'origine étrangère pour atténuer leur sentiment de vivre en permanence entre deux mondes.
- Favoriser la mixité et combattre le repli sur soi, en ce compris le mariage arrangé ou forcé.



© UNICEF/UN058526/Vas

- Chaque enfant a le droit à un niveau de vie suffisant. Il faut soutenir les familles les plus vulnérables, renforcer et élargir les possibilités d'emploi, permettre à tous les enfants d'être soignés quand ils sont malades, et offrir des logements abordables et décentes à tout le monde.
- Lutter contre l'endettement des familles. Les enfants regrettent que, lorsqu'on habite un quartier défavorisé, on leur propose souvent d'acheter à crédit.
- Maintenir les mécanismes d'aide sociale destinés aux familles les plus pauvres. Les réductions des aides du CPAS et la disparition des banques alimentaires préoccupent les enfants.
- Mettre en œuvre tous les moyens pour aider les enfants à sortir de la pauvreté. Car, pour les enfants, la précarité peut conduire à des situations extrêmes : « Quand on n'a pas de travail, pas d'argent, pas de revenu, pas d'aide, ça devient normal de prendre des risques pour s'en sortir. »

2.2 Loisirs et temps-libre

Les enfants touchés par la pauvreté aimeraient pouvoir jouer dans des parcs et sur des terrains de football et de basket en bon état. Beaucoup souhaiteraient pratiquer une activité mixte ou un sport qu'ils n'ont pas l'habitude de faire. Certains jeunes voudraient avoir un job étudiant pendant les vacances.

- Aménager de bons terrains de football et de basket dans les parcs. Placer des balançoires et des plaines de jeux pour les plus petits enfants, des bancs pour les parents et des abris dans les parcs pour que les adolescents puissent se réunir et discuter.
- Donner aux enfants plus de moyens pour pratiquer un sport qu'ils n'ont pas l'habitude de faire, comme aller à la piscine, faire du tennis, du ping-pong, du bowling. Leur donner plus d'informations sur les possibilités de faire des activités dans la commune (scoutisme, activités organisées au niveau local, etc.).
- Donner aux garçons et aux filles la possibilité de partager des activités et des expériences. Leur donner plus d'informations sur la vie sexuelle et affective.

- Renforcer les maisons de quartier qui sont des refuges, des lieux pour jouer, se rencontrer et parler en toute confiance.
- Soutenir et informer les adolescents afin qu'ils puissent exercer un job étudiant pendant les vacances.

2.3 Quartier

La violence du quartier pèse lourdement sur les enfants touchés par la pauvreté. Ils veulent vivre dans un environnement sain, sûr et protecteur, qui soit débarrassé de la drogue, de la prostitution, de l'alcool, des gangs, des braquages, des agressions et des ordures.

- Sécuriser les quartiers. Mettre un terme aux situations intolérables, telles que les trafics de drogues, la toxicomanie, l'alcool, la contrebande, les gangs, la prostitution, la violence, les braquages, les vols, les agressions et les ordures qui traînent, dans la rue et aux abords des aires de jeux.
- Protéger les enfants de la violence des adultes qu'ils côtoient. Les enfants doivent savoir où trouver de l'aide en cas de besoin et être entendus quand ils demandent de l'aide.
- Soutenir les jeunes pour résister aux tentations négatives du quartier. Les soutenir et les protéger, ne pas juste les contrôler.
- Mettre en place ou rénover les plaines de jeux pour les petits, les bancs, les terrains de football et de basket. Améliorer l'infrastructure, favoriser les espaces verts, installer des poubelles.
- Faire de la sécurité routière une priorité. Pénaliser les conducteurs qui roulent trop vite dans les rues et aux abords des lieux où les enfants jouent. Mettre plus de feux de signalisation, de casse-vitesse, de pistes-cyclables et améliorer l'accès aux transports en commun.
- Faire participer les enfants à la vie du quartier et créer des lieux de rencontre ou des journées d'échanges pour les habitants du quartier, afin qu'ils apprennent à se connaître.



© UNICEFBelgique

2.4 École

Les enfants touchés par la pauvreté considèrent que l'égalité des chances à l'école n'existe pas. Ils souhaitent que toutes les écoles donnent les mêmes chances à tous les enfants et que les enseignants soient motivés, à l'écoute, et les aident à réussir. Les enfants demandent de mettre un terme au harcèlement et au stress, mais aussi de prendre des mesures contre la relégation et le décrochage.

- L'égalité des chances à l'école doit être une priorité. Les écoles des quartiers pauvres doivent offrir les mêmes chances que les écoles des quartiers riches. Il faut fermer les écoles poubelles.
- Donner à chaque enfant une éducation gratuite et de qualité, avec des enseignants motivés et stricts à la fois. Faire en sorte que l'école soit ouverte à tous, en finir avec les stéréotypes ethniques, sociaux et de genre.

- Impliquer les enfants dans le choix des études. Les enfants regrettent que la relégation vers des filières spécialisées soit rarement un choix. Les enfants le font sous la contrainte de leurs parents ou sur les conseils des enseignants. Ils recommandent d'attendre 16 ans pour être en mesure de faire ce choix.
- Lutter contre le décrochage scolaire. Avoir une attention particulière pour les enfants qui rencontrent des obstacles financiers ou des problèmes familiaux qui ne leur permettent plus d'aller à l'école. De plus en plus d'enfants doivent aider à la maison ou aller travailler.
- Lutter contre le stress et le harcèlement à l'école. Permettre aux enfants d'en parler à leurs enseignants et à leurs parents, et surtout prendre des mesures positives pour stopper le harcèlement.
- Renforcer le rôle de l'enseignant et lutter contre le taux d'absentéisme élevé des enseignants. Les enfants regrettent que l'on envoie dans les quartiers défavorisés des professeurs qui n'ont parfois aucune expérience et qui ne connaissent pas toujours leur réalité. Ils veulent des enseignants, motivés, stricts, à l'écoute, qui les aident à acquérir des compétences pour réussir et affronter les problèmes de la vie.

3. L'ÉGALITÉ DES CHANCES

À L'ÉCOLE

3.1 Les enseignants

Tous les enfants aimeraient avoir des enseignants bien formés, expérimentés, dévoués et à l'écoute. Ils souhaitent que le métier d'enseignant soit mieux reconnu et mieux payé. Parmi les inquiétudes des enfants, il y a la pénurie et l'absentéisme des profs, la démotivation de certains enseignants et les stéréotypes dont ils sont porteurs ainsi que leur sentiment d'être traités de façon inégale.

- Chaque enfant a le droit d'avoir des enseignants bien formés, expérimentés, dévoués, à l'écoute. Les enfants souhaitent plus de temps pour discuter avec leurs enseignants et des cours plus adaptés aux capacités et aux intérêts de chacun.
- Reconnaître que le métier d'enseignant est un métier difficile. Les enfants souhaitent que les enseignants soient mieux payés, formés, évalués et encadrés. Certains recommandent aussi de diminuer la taille des classes.
- Lutter contre la pénurie d'enseignants et les longues périodes d'absence de certains enseignants. Les enfants ne peuvent pas attendre de si longues périodes sans enseignant et sans solution de remplacement.
- Chaque enfant a le droit d'être traité équitablement. Certains enfants racontent les humiliations qu'ils ont vécues. D'autres parlent d'enseignants qui ont perdu toute leur motivation et leur patience. Ils veulent en finir avec l'inégalité et l'injustice !
- Lutter contre les préjugés de certains enseignants à l'égard des « enfants d'origine étrangère ». Cette attitude contribue à renforcer les inégalités dans les résultats scolaires. Ces stéréotypes affectent aussi l'estime de soi et l'apprentissage.
- Dépasser les programmes scolaires traditionnels et rendre les cours plus attractifs. Les enfants recommandent plus de créativité en classe et des cours de rattrapage à l'école.

- Avoir des enseignants plus expérimentés et qui n'attendent pas de se retrouver en classe pour découvrir s'ils aiment enseigner et travailler avec des enfants.
- Fournir une aide aux devoirs et des remédiations à l'école pour les enfants qui n'ont pas la chance d'avoir des parents qui les aident à la maison.

La relation avec le personnel d'encadrement est aussi minante pour l'ambiance et le bien-être des enfants. Ceux-ci souhaitent que le personnel encadrant soit davantage qualifié et compétent pour travailler avec des enfants. Certains enfants regrettent aussi le manque de personnel encadrant.

- Des surveillants et des éducateurs mieux formés et plus compétents.
- Un centre psycho-médico-social plus proche des jeunes et qui répond véritablement à leurs besoins et à leurs problèmes.

3.2 Le bien-être des enfants

Les enfants pensent qu'une ambiance sécurisante en classe pourrait atténuer le sentiment de stress à l'école. Ils disent se sentir sous pression à cause de l'école, des devoirs, des contrôles et des examens. Les enfants demandent que l'on mette un terme au harcèlement et que l'on propose de vraies solutions. De nombreux enfants aimeraient participer aux processus décisionnels de leur école. D'autres pensent que les cours devraient être donnés de manière plus participative.

- Plus de temps pour apprendre et pour jouer.
- Mettre un terme au système de points.
- Reconnaître, stopper et punir le harcèlement.
- L'enfant harcelé ne doit pas avoir peur d'en parler à son enseignant ou être puni d'en avoir parlé au PMS. Placer les enfants harcelés dans l'enseignement spécialisé n'est pas une solution !
- Les enfants souhaitent que l'école organise des activités pour apprendre à lutter contre le harcèlement de manière préventive.

- L'enfant qui harcèle les autres enfants doit aussi être aidé.
- Plus de participation des enfants en classe et dans l'école peut améliorer le climat scolaire, la motivation et le comportement des enfants.
- Les enseignants ne devraient pas s'énerver mais veiller à éveiller la curiosité et l'enthousiasme. Les enfants recommandent plus de temps avec leurs enseignants et des cours basés sur les capacités et les intérêts de chacun.

Les enfants demandent d'améliorer l'infrastructure des bâtiments scolaires. D'après les témoignages recueillis, certaines écoles des zones urbaines semblent ne plus vraiment répondre aux normes de sécurité. Les enfants recommandent aussi plus de propreté en classe et dans les toilettes, plus de verdure, des classes et des cours de récréation plus spacieuses, plus de couleurs, et plus de jeux.

- Des écoles qui offrent suffisamment de place et de sécurité : en finir avec les écoles où les enfants ont peur de voir le plafond leur tomber sur la tête !
- Des toilettes propres avec du savon et du papier de toilettes.
- Plus d'espace, de verdure et de jeux dans l'école.

3.3 Inégalités des chances

Les enfants en situation de vulnérabilité recommandent une vraie égalité des chances à l'école. Les réorientations du général vers le technique, le professionnel ou le spécialisé, les redoublements, les mauvais choix d'études, les démotivations, les échecs répétitifs ne peuvent pas être la norme. Les enfants recommandent un meilleur accompagnement dès le début de la scolarité (déjà dans le préscolaire) et une meilleure information.

- Renverser les tendances en termes d'inégalités scolaires. La Belgique doit devenir championne en termes d'équité scolaire. L'école doit retrouver son rôle de levier !

- Stopper la classification négative de l'enseignement en trois piliers « général, technique et professionnel », et donner à tous les enfants les mêmes opportunités.
- Conseiller les enfants en fonction de leurs centres d'intérêt ou de leurs qualités, et non en fonction de leur milieu social ou pays d'origine.
- Mieux informer les parents qui acceptent trop rapidement de mauvais conseils, parce qu'ils ne connaissent pas assez le système scolaire ou la langue, ou qu'ils considèrent que les enseignants ont toujours raison.
- Impliquer les enfants dans l'élaboration de leur parcours scolaire et le choix de leur école.
- L'origine sociale ne doit jamais déterminer la relégation d'un enfant dans l'enseignement spécialisé !
- L'enseignement spécialisé doit véritablement répondre aux besoins des enfants concernés.
- Les enfants et leurs familles doivent être correctement informés du choix de l'enseignement et de ses conséquences.
- L'enfant doit être impliqué dans le choix de son orientation scolaire.

Les enfants en situation de vulnérabilité ne veulent plus accuser tant de retard dans leur apprentissage. Les avis des enfants sont relativement partagés au sujet du redoublement. Toutefois, tous les enfants recommandent d'être plus impliqués dans cette prise de décision et de rechercher des solutions alternatives, comme des cours de rattrapage à l'école pendant l'été et durant l'année.

- L'enfant doit être correctement informé et impliqué dans la décision de redoublement.
- Le redoublement doit être une mesure de dernier ressort. Des solutions alternatives doivent être recherchées, telles que des cours de rattrapage à l'école durant les vacances ou durant l'année scolaire.



© UNICEFBelgique

Les enfants en situation de vulnérabilité aimeraient que leur parcours scolaire n'aboutisse pas à un dégoût de l'école. D'autres jeunes n'ont pas eu d'autres choix que de quitter l'école et auraient aimé être mieux soutenus. Ils recommandent aussi des actions en dehors de l'école : aide au logement, lutte contre la violence dans les quartiers, soutien des familles et véritable gratuité scolaire.

- Des mesures pour prévenir le décrochage et une aide supplémentaire pour enfants socialement vulnérables en risque de décrochage scolaire.

- Chaque enfant a le droit de vivre dans un logement digne et calme, avec suffisamment d'espace et d'intimité, où l'on ne se marche pas sur les pieds les uns des autres. Le stress et les difficultés financières à la maison les empêchent de se concentrer à l'école et parfois même de dormir.
- Sécuriser les quartiers. Le stress et la violence des quartiers ne permettent pas aux enfants de se concentrer à l'école et leur font parfois vivre des expériences qui gâchent leur vie.
- Soutenir les parents qui rencontrent des problèmes d'argent. Les enfants recommandent la gratuité de la garderie, de la piscine et de certains repas scolaires, des cours de remédiation à l'école et la possibilité pour tous les enfants d'aller en excursion ou en voyage scolaire.



LA CONCLUSION ... OU PLUTÔT LE COMMENCEMENT



Ce rapport est un rapport d'enfants. Il est destiné au Comité des droits de l'enfant, mais aussi aux décideurs politiques et à tous ceux qui veulent améliorer la situation des enfants en Belgique. Tous les enfants et les jeunes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport vivent en Belgique. Certains depuis quelques semaines ou quelques mois. D'autres depuis toujours. Tous ces enfants sont en situation de vulnérabilité.

Les enfants migrants et réfugiés et particulièrement ceux qui sont non-accompagnés, les enfants touchés par la pauvreté, sont quelques exemples d'enfants qui nécessitent une protection particulière. Il faut toujours se rappeler que ces enfants bénéficient de l'ensemble des droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant et pas uniquement des droits relatifs à leur situation très spécifique.

Tous ces enfants interrogent le monde qui les entoure, l'environnement dans lequel ils vivent, un monde qu'ils veulent meilleur pour tous les enfants. Ils nous invitent à nous poser la même question. Alors, osons. Ceci est un rapport d'enfants en situation de vulnérabilité qui nous invite à oser regarder nos victoires, à en être fiers. Mais qui nous invite aussi à oser regarder nos échecs, en tant qu'individu, mais aussi en tant que société qui s'est engagée à défendre et à faire respecter les droits de tous les enfants.

Ce rapport est une invitation à regarder quels sont les défis auxquels sont confrontés les enfants aujourd'hui ; un rapport qui examine la façon dont notre société aborde ou néglige les droits de certains enfants. Espérons que leurs paroles puissent nous amener à améliorer ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons. Car dans le monde actuel et face aux défis auxquels nous sommes confrontés, nous restons persuadés qu'il faut se battre pour créer un monde plus juste pour tous les enfants.

Ce n'est pas que le travail du Comité des droits de l'enfant, des gouvernements, de l'UNICEF, des ONG ou des professionnels de l'enfance. C'est une responsabilité collective. Alors laissons le désespoir de côté, osons sortir des sentiers battus ou des rejets de responsabilité et posons-nous une seule question : si nous pouvions changer une seule chose dans la vie des enfants qui s'expriment dans ce rapport, que ferions-nous ?

Ce rapport est aussi le vôtre.

LES PARTENAIRES DU PROJET

UNICEF Belgique remercie sincèrement tous les partenaires sans lesquels les rencontres avec ces enfants et ces jeunes n'auraient pas été possibles. La qualité de leur travail et leur présence quotidienne auprès des enfants doit être reconnue et saluée.

- A Place To Live
- Ambrassade
- AtMOsphères AMO
- CEMO asbl/ Classe Daspa de l'Institut Filles De Marie à St Gilles
- Centre El Paso de Gembloux
- Centre FEDASIL de Bevingen
- Centre FEDASIL Lubeek
- Centre FEDASIL de Poelkappellen
- Centre FEDASIL de Pondrôme
- Centre FEDASIL de Rixensart
- Centre FEDASIL Kapellen
- Centre Liégeois d'Aide aux jeunes
- Centrum Kauwenberg
- Centrum Wes
- Commission Nationale aux Droits de l'Enfant
- Coordination des ONG pour les droits de l'enfant
- D'Broej, Brussel
- De Buiteling
- De Puzzel
- De Verliefde Wolk

- Défense des Enfants International - Belgique
- Délégué général aux Droits de l'Enfant
- Dynamo asbl
- Ecole primaire De Bron, Saint-Gilles
- Ecole primaire De Kleurdoos, Bruxelles
- Ecole primaire De Klimpaal, Molenbeek-Saint-Jean
- Ecole primaire De Toverfluit, Molenbeek-Saint-Jean
- Ecole primaire Het Plantzoentje, Laeken
- Ecole primaire Nos Enfants, Forest
- Ecole primaire Sacré-Coeur, Nivelles
- ECPAT Belgique
- Exil asbl
- Fondation Roi Baudouin
- Foyer, Brussel
- Infor Jeunes Laeken
- Institut du Sacré-Coeur, Nivelles
- Jesuit Refugee Service
- KHL Louvain
- Kids Noord vzw
- Kind and Samenleving
- Kinderrechtencoalitie Vlaanderen
- Kinderrechtencommissariaat
- KIYO
- Kras, Antwerpen
- LatitudeTAM, Tournai
- Latitude Junior asbl
- Latitudes J, Mariembourg, Olloy, Philippeville

- L'école pour tous
- Ligue des droits de l'enfant
- Maison de jeunes Chambéry
- Maison de jeunes Chicago, Bruxelles
- Mentor-Escale asbl
- Minor NDako
- Observatoire de l'Enfance, de la jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
- OKAN klas, Diest
- Plate-Forme Mineurs en Exil
- Point Jaune, Charleroi
- Recht-Op
- Réseau Wallon et belge de lutte contre la pauvreté
- Rode Kruis Vlaanderen
- Samarcande
- Samenlevingsopbouw Vlaanderen
- Service d'Action Sociale AMO, Liège
- Service Droits des Jeunes, Bruxelles
- Uit De Marge
- Universiteit Gent
- Vlaams Netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen
- Vlaamse Scholierenkoepel
- Vluchtenlingen Werk Vlaanderen
- Vrij Universiteit Brussel
- Wijkcentrum De Kring, Eeklo

- Le rapport « Les enfants migrants et réfugiés en Belgique prennent la parole » a reçu le soutien de la Direction générale de la coopération au développement et aide humanitaire (DGD).
- Le rapport « Voilà ce que nous en pensons. Les jeunes touchés par la pauvreté parlent de leur vie » a reçu le soutien du SPP Intégration sociale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le rapport « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent. Le point de vue d'enfants et de jeunes vulnérables dans le débat sur l'enseignement » a reçu le soutien du SPP Intégration sociale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté flamande.

Comité belge pour l'UNICEF

Fondation d'utilité publique
Boulevard de l'Impératrice, 66
1000 Bruxelles
Tél : 02/230.59.70
Fax : 02/230.34.62

info@unicef.be
www.unicef.be
www.facebook.be/unicefinbelgium
www.twitter.com/unicefbelgique

Compte bancaire :
IBAN : BE31 0000 0000 5555
BIC : BPOTBEB1

Design et production : CDN Communication



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C015657

Imprimé sur papier 100% recyclé.



Belgique
partenaire du développement

